

*****Le suivi des diplômés
BEES 1 activités équestres en
Picardie de 1999 à 2004*****

BOUCHTA
ABDELLAH

**** JUILLET 2005 ****

Sommaire

Sommaire	2
-----------------	----------

I	Présentation Générale	6
II	Un secteur en développement	7
III	Les thématiques	8
IV	L' Enquête	10

Première partie

Situation avant l'obtention du diplôme.	12
--	-----------

CHAPITRE I LE PROFIL DES DIPLOMES.

I	Les caractéristiques des diplômés	13
A	L'âge	13
B	Le sexe	14
C	Le niveau de formation	15
1	La formation générale	15
2	Les diplômes professionnels Jeunesse et Sports	16
3	L'option du diplôme	17
II	La répartition territoriale des diplômés	19
1	La répartition selon les données Jeunesse et sports	19
2	La répartition au moment de l'enquête	21

CHAPITRE II LA FORMATION SUIVIE

A	CARACTERISTIQUES	22
1-	Le centre de formation	22
2-	Les lieux de la formation	23
3-	Un cursus de formation professionnel	24
4-	La durée de la formation	25

B	LES OBJECTIFS DE LA FORMATION	27
1-	Le changement de situation lié à l'obtention du diplôme.	27
2-	Les objectifs recherchés	29
3-	Réalisation des objectifs	32
a-	les objectifs atteints	32
b-	Les objectifs non atteints	32
C-	LES AVIS SUR LA FORMATION	34

CHAPITRE III LA SITUATION A L'ENTREE EN FORMATION

A	LA SITUATION DES PERSONNES EN FORMATION	38
1	Les personnes sans emploi.	38
a	Les étudiants	
1	Le sexe	
2	L'âge	
b	Les demandeurs d'emploi	39
1-	Le nombre des demandeurs d'emploi	40
2-	Le profil social des demandeurs d'emploi	41
B	LES PERSONNES EN EMPLOI	43
1	Les types de contrat	45
2	Les secteurs d'activité	45
C	DES PARCOURS DIVERSIFIES AVANT LA FORMATION	

	Conclusion de la première partie.	48
--	--	-----------

Deuxième partie : **Evolution après l'obtention du diplôme**

Chapitre I A L' OBTENTION DU DIPLOME

A	Les étudiants et les demandeurs d'emploi	
	1 Les étudiants	51
	2 Les demandeurs d'emploi	52
	a -L'âge des demandeurs d'emploi	52
	b-Le sexe des demandeurs d'emploi	54
	c-La répartition territoriale des demandeurs d'emploi	55
B	Les diplômés en situation d'emploi	56
	1 L'emploi	57
	2 Le descriptif des emplois	58
	a- Le nombre en emploi	58
	b- Le type de contrat	58
	c- Durée du travail	59
	d- Les secteurs d'activités	60
	e- Le statut des employeurs	62

CHAPITRE II NEUF MOIS APRES...

A	Les étudiants et les demandeurs d'emploi	63
	1- Les étudiants	63
	2- Les demandeurs d'emploi	64
	a -L'âge des demandeurs d'emploi	66
	b-Le sexe des demandeurs d'emploi	66
	c-La répartition territoriale des demandeurs d'emploi	67
B	Les diplômés en emploi	68
	1- Le nombre en emploi	68
	2- Le type de contrat	68
	3- La durée du travail	68
	4- Le territoire des activités	69
	5- Le public concerné	71

6-	Le statut des salariés	71
7-	Voies de recrutement	73
8-	Le statut de l'employeur	74

CHAPITRE III LA SITUATION ACTUELLE

A	Un contexte de changement	75
B	Les demandeurs d'emploi	76
	a- L' Age	77
	b- Le Sexe	79
	c- La répartition territoriale	80
C	Les diplômés en situation d'emploi	81
D	Descriptif d'emplois.	81
	1- Le type de contrat	81
	2- La durée du travail	82
	3- Le territoire des activités	82
	4- Le public concerné	83
	5- Le Statut des salariés	84
	6- Les Salaires	85
	7-L'environnement professionnel	87
	a-Le Statut des employeurs	87
	b-Les Secteurs d'activités	87
	Conclusion de la deuxième partie	89

<i>Conclusion générale et perspectives</i>	92
--	-----------

*****Le suivi des diplômés BEES 1 activités équestres*****

*en Picardie de 1999 à 2004*****

I- Présentation générale

Différentes études pointent ce que l'on considère comme « la nouvelle société des loisirs » une nouvelle donne qui est supposée induire un développement des pratiques de loisirs, notamment la pratique du sport.

Cette réalité autant sociale qu'économique (1) amène les responsables à réorganiser les offres des pratiques et à adapter les formes d'encadrement : afin d'améliorer le service rendu et garantir la sécurité des pratiquants.

Cette observation qui constitue au demeurant un fait « transversal » à l'ensemble du champ de l'animation et du sport, induit une nouvelle dynamique institutionnelle permettant la prise en compte des nouvelles données dans un environnement social et professionnel en développement.

Ce faisant s'est imposée au fur et à mesure une double exigence :

- ✧ Primo, renforcer les moyens pour affiner la connaissance d'un champ d'activité en développement et dont la diversification appelle une approche concrète (2).
- ✧ Secundo, promouvoir une démarche territoriale coordonnée : visant une mise en cohérence des initiatives, en prenant en compte les enjeux en matière d'emploi et d'offre de formation.

Une perspective qui forme la toile de fond de l'ensemble des démarches d'observation : faire en sorte que s'améliore la connaissance des réalités socio-économiques et nourrir les réflexions, afin de promouvoir des décisions qui tiennent compte des réalités du terrain.

Ceci présente le canevas général auquel le présent suivi –concernant le BEES1 activités Equestres- est censé participer.

- 1- La société de loisirs constitue une thématique récurrente, une représentation de nouvelles pratiques qui fait de la gestion du temps libre une réalité autant sociale : traduisant les effets « d'un style de vie » qui favorise le développement et la diversification des pratiques de loisirs ; qu'économique ceci -par temps de crise- constitue une opportunité pour re-dynamiser des secteurs d'activités (de loisirs) et des régions.
- 2- A ce sujet l'étude concernant le SDF réalisée en 2002 a permis l'esquisse d'un aperçu des différentes formes de diversification s'agissant du champ J&S : les secteurs d'activité, les services rendus, les métiers.....

II- Un secteur en développement

A l'instar de l'ensemble des autres secteurs d'activité de l'animation et du sport, le secteur des activités équestres a connu un important développement durant ces dernières années. La Fédération Française Equestre –FFE- est classée au quatrième rang des fédérations françaises olympiques (3).

D'une façon générale, l'on pointe deux notions, pour qui veut synthétiser sans les réduire les éléments explicatifs de cette évolution concernant le secteur des activités équestres :

- ☑ « La démocratisation », qui donne à voir une tendance lourde en termes d'élargissement des publics pratiquants,
- ☑ et la « diversification » qui induit :
 - L'élargissement de la palette des pratiques équestres : discipline sportive, traditionnelle, loisirs, tourisme équestre...
 - Et la multiplicité des finalités des activités équestres : loisirs, insertion, éducation

A ce sujet, la Région Picarde constitue un exemple type pour illustrer l'essor des activités équestres, le dossier INSEE de 2004, pointe à juste titre « l'importance » de la pratique comme un signe « distinctif » de la Picardie (4).

En substance, deux faits étayent l'importance de la progression des pratiques équestres :

- D'un côté, le nombre des structures oeuvrant en Picardie dans le secteur équestre
- De l'autre côté, la progression concomitante des besoins en termes d'encadrement professionnel et donc du nombre des diplômés : la prise en compte des chiffres depuis 1995 laisse supposer que la tendance est pour le moins significative. (5)

3- Voir à ce sujet le site FFE

4- Voir INSEE PICARDIE dossiers – N° 35-2004, Page 122

5- Reste que le suivi permet, néanmoins, de nuancer cette observation en prenant en compte l'employabilité des diplômés et la répartition territoriale : dans la Région Picarde et hors région.

III- Les thématiques

La quête d'une connaissance concrète des réalités concernant les pratiques en matière de formation et d'emploi se trouve au centre des préoccupations des DRDJ&S de Picardie.

Un challenge rendu prégnant par les évolutions et la diversification croissante des secteurs d'activité liés au champ J&S, et compte tenu de la place qu'occupe la problématique de l'emploi dans la société actuelle.

Aussi « l'impératif » souvent réitéré d'actualiser des données relatives à la formation et à l'emploi dans le champ J&S, se double d'une quête stratégique visant la prise en compte des réalités concrètes des pratiques en matière d'emploi et de formation.

Et à l'instar des autres secteurs d'activités J&S, le secteur des activités équestres n'échappe pas à cette dynamique.

Reste que, si le développement constaté éclaire les perspectives d'évolution, **il suscite néanmoins des questionnements au sujet de l'importance de l'employabilité des diplômés**, et s'agissant des besoins en compétences.

Des préoccupations récurrentes à l'heure où se développe (6) un foisonnement de réflexions et d'initiatives, tendant à promouvoir de nouvelles organisations en matière de parcours de formation (VAP&VAE), et une nouvelle architecture des diplômes professionnels dans le champ J&S. (7)

C'est donc au carrefour d'une double exigence que se déploie l'effort du suivi des diplômés BE 1 :

- ∞ Une approche « diachronique » cherchant à rendre compte de l'importance du développement et de la diversification des activités
- ∞ Et une vision prospective : visant à enrichir les connaissances des réalités sociales et professionnelles d'un secteur d'activité en développement pour adapter les parcours de formation (8).

- 6- Ce programme ébauché depuis 1999 ambitionne de « développer l'emploi par une meilleure adéquation des qualifications actuelles aux métiers futures... », Document de la Délégation à l'emploi et aux formations.
- 7- Visant une unification des parcours de formation, dans ce sens le brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, participe à cette volonté de construire des niveaux cohérents, en commençant par le niveau IV .
- 8- D'autant que les activités équestres font l'objet d'une rénovation des diplômes ; avec la promotion (instruction du 24 mars 2004) d'un Brevet Professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité « activités équestres ».

En somme, il est question de considérer à l'aune de nouveaux enjeux en termes d'emploi et de formation et parallèlement à la promotion de nouvelles modalités en matière de cursus de formation et de certification : la place de la formation dans un secteur qui connaît une certaine diversification.

Dès lors, la DRDJ&S de Picardie compte, via la mise en place d'un suivi des diplômés BEES 1 activités équestres à :

- ☞ Enrichir les connaissances au sujet du profil sociologique et du devenir professionnel des diplômés BE 1,
- ☞ Et contribuer, parallèlement à nourrir le débat concernant la place de la formation et les rapports formation/emploi dans un secteur en développement.

Pour ce faire cette actualisation suppose une approche plus concrète visant à appréhender :

- ✦ **Les caractéristiques des diplômés BEES 1 activités équestres**
- ✦ **Les trajectoires professionnelles : afin de considérer l'importance de la mobilité externe et interne**
- ✦ **L'importance de l'employabilité de ces diplômés**
- ✦ **Le point de vue des diplômés concernant le cursus de formation, et le déroulement de la formation**
- ✦ **Les formes d'insertion professionnelles : logiques internes au secteur équestre ou recrutement externe...**
- ✦ **La place de la diversité des parcours professionnels**
- ✦ **Le type d'emploi exercé et les employeurs concernés, et la portée de la diversité des secteurs d'activité**

IV- L'enquête

Le principe du suivi des diplômés suppose l'ébauche d'une enquête concrète permettant d'appréhender les évolutions et de comprendre les tendances concernant les activités équestres en Picardie.

Dans cette perspective, la première étape a supposé la construction d'un échantillon couvrant une période significative, le choix s'est porté sur les cinq dernières années -1999 à 2004, sachant que l'échantillon prend en compte les diplômés par VAP et VAE.

L'une des difficultés induite par ce choix concerne le délai entre les dates d'obtention du diplôme et l'enquête. Compte tenu des années considérées (1999-2004) la probabilité est grande que certains des diplômés aient changé d'adresse voire de Région.

Dès lors, la construction de l'échantillon suppose -impose au demeurant- un travail en amont visant l'actualisation des adresses des diplômés, surtout ceux des années 1999, 2000, 2001.

Ce travail d'actualisation des adresses des diplômés a été entrepris via le site Internet de la fédération Equestre, le site a permis le repérage des clubs auprès desquels les diplômés sont licenciés, la prise de contact avec le club a facilité l'actualisation de la plupart des adresses.

Malgré cet effort certains diplômés n'ont pas été repérés et sur un total de 154 diplômés recensés (114 femmes, 40 hommes) seules 140 adresses ont été confirmées.

Cette démarche préliminaire a néanmoins eu pour effet inattendu d'enrichir nos thématiques, notamment concernant **l'importance de la mobilité régionale des diplômés de BEES1 activités équestres.**

Année d'obtention du diplôme	1999	2000	2001	2002	2003	2004	Total
Total	29	21	26	27	26	25*	154

Tableau N° 1 : effectifs selon les données DRDJS

* *Selon une liste fournie en février 2005*

La deuxième phase a été la mise en place du questionnaire, qui outre les préoccupations des uns et des autres devait intégrer une double dimension de sorte qu'il :

- ◇ Rende compte d'une façon « diachronique » de la situation sociale et professionnelle des diplômés du BEES1 activités équestres,

- ◇ Mais aussi, permette une présentation actualisée des réalités de l'emploi dans le secteur des activités équestres.

Cette double préoccupation s'est traduite par un questionnement (9) décliné selon :

- ✦ Une division « chronologique » permettant l'esquisse d'une « trajectoire » intégrant la situation du diplômé avant, et après l'obtention du diplôme
- ✦ Et des préoccupations concernant l'emploi et les profils de poste occupé, avec une vision prospective s'agissant de la formation.

Les envois des questionnaires ont débuté à partir de fin Février 2005, certains questionnaires ont été envoyés directement aux adresses des clubs qui se sont engagés à les faire parvenir aux personnes concernées.

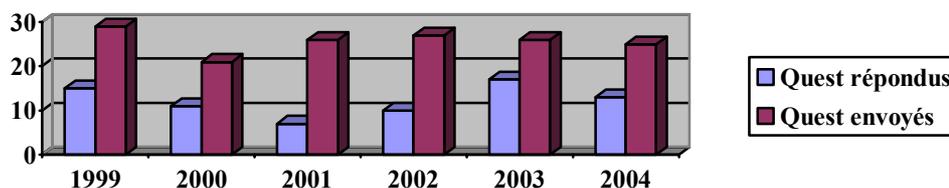
Les premières relances –auprès des clubs- et des diplômés ont commencé à partir du 15 mars 2005, et un deuxième envoi -ciblé- a été effectué, avec une prolongation du délai jusque fin Avril, début Mai pour le retour des questionnaires.

Au terme de ce délai le nombre de réponses est de 76 questionnaires exploitables, autrement dit plus de 55 %, la répartition concernant les années présente une certaine homogénéité, si l'on excepte l'année 2001.

Tableau n°2 : effectifs des répondants

Années	1999	2000	2001	2002	2003	2004	Total
Nombre	15	11	7	10	17	13	76

Graphique n°1 : rapport entre les effectifs des répondants et ceux de la DRDJS



***** Première partie *******SITUATION AVANT L' OBTENTION DU DIPLOME**

Dans le contexte de changement décrit dans la présentation générale - développement et diversification des activités équestres, réforme de l'architecture des diplômes- la démarche de suivi des diplômés prend une autre dimension.

L'on peut en l'occurrence presque parler d'un travail d'évaluation qui permet la mise en perspective des évolutions, un travail destiné à répondre à la multiplicité des enjeux : promotion de nouveaux cursus de formation, développement de nouvelles professionnalités, développement de nouvelles compétences, insertion professionnelle....

Il est dès lors utile de rappeler que si « le suivi » est certes une vision diachronique sur une « cohorte », il est aussi une démarche « d'actualisation » des données, d'autant plus importante dans un contexte de changement.

De sorte que le recensement des caractéristiques des diplômés BEES 1 activités équestres permet via une somme de variables d'esquisser un profil social des diplômés.

Au-delà de la présentation sociologique, il faut entrevoir les tendances d'évolution et repérer les éléments qui ont contribué à accentuer ces tendances et re-dessiner les contours d'un profil social du salarié du secteur équestre.

Ce faisant la présentation permettra aussi de comprendre en quoi l'évolution du secteur, notamment la diversification des publics, a modifié les formes de la représentation d'un secteur en développement.

CHAPITRE I

LE PROFIL DES DIPLOMES

I- Les caractéristiques des diplômés

A L'âge :

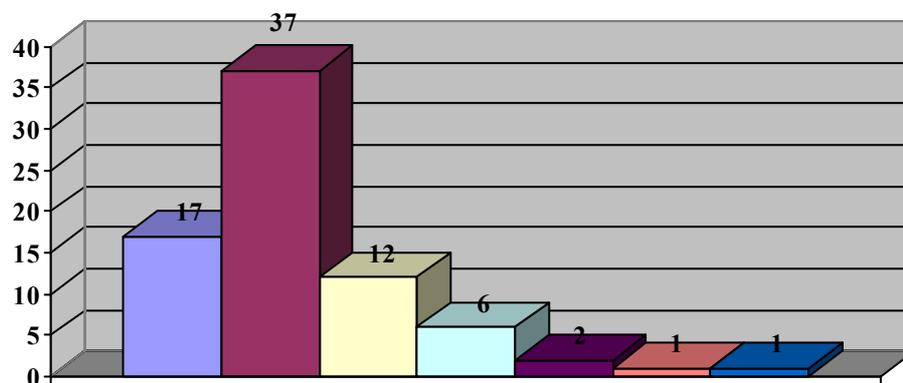
La prise en compte de la répartition par âge des diplômés donne à voir l'importance de la jeunesse dans le groupe pris en compte.

En effet plus de 70% des personnes ayant répondu dans le cadre de cette enquête ont moins de 30 ans et plus de 85% ont moins de 35 ans en 2005.

Age	Les effectifs	%
18 à 25 ans	17	22,40%
26 à 30 ans	37	48,70%
31 à 35 ans	12	15,80%
36 à 40 ans	6	7,90%
41 à 45 ans	2	2,60%
46 à 50 ans	1	1,30%
Plus de 50 ans	1	1,30%

Tableau 3 : Répartition selon l'âge des diplômés

Graphique n°2 : répartition par âge des diplômés



La tendance générale revêt des nuances selon le sexe, en effet si le nombre de femmes est important dans les tranches d'âge les plus jeunes (moins de 30 ans), avec un âge maximum de 45 ans, pour les hommes l'âge maximum est de 55 ans.

B Le sexe

Le sport équestre est considéré comme l'un des sports les plus féminisés, cette observation est largement confirmée par notre échantillon.

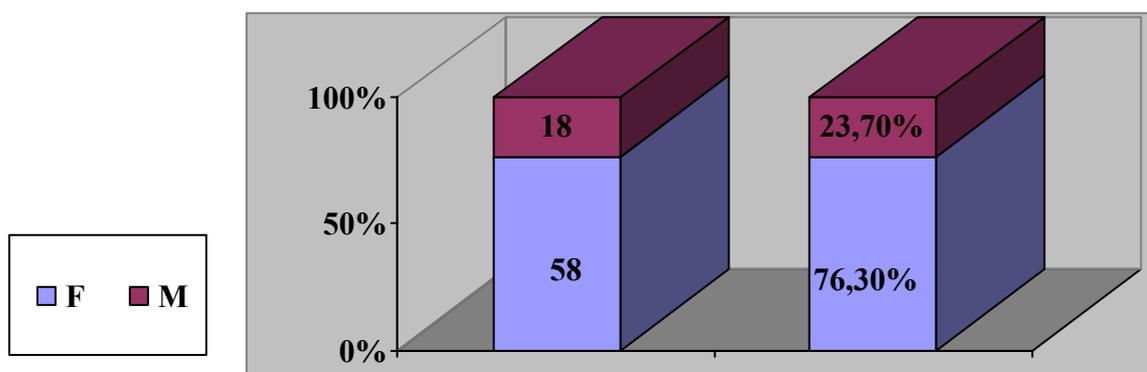
En effet plus de 76% des diplômés ayant répondu dans le cadre de cette enquête sont des femmes.

Un chiffre sensiblement identique à la moyenne nationale, qui est selon les données de 2003 de plus de 75 %.(10)

Sexe	Effectifs	%
F	58	76,30 %
M	18	23,70 %

Tableau n°4 répartition par sexe

Graphique n° 3 Répartition par sexe des diplômés



A ce sujet, et en tenant compte des limites d'une enquête de suivi, force est de constater l'**affirmation d'une tendance lourde**, déjà pointée par l'étude réalisée en 1997 avec une certaine progression de la moyenne.

C Le niveau de formation

1- La formation générale

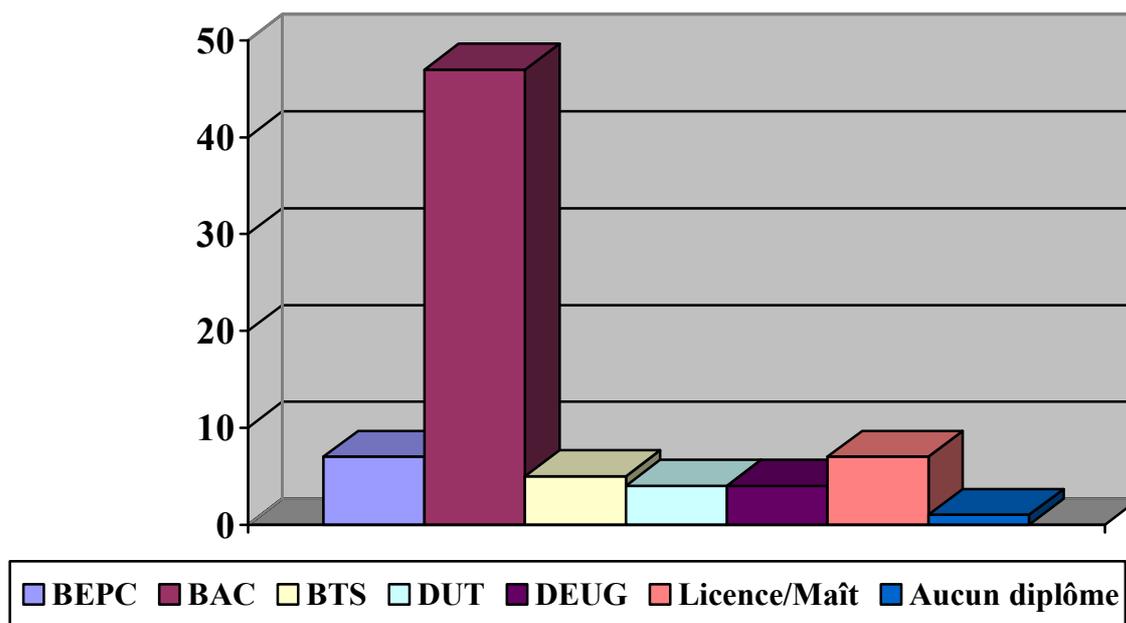
Le niveau de la formation générale reste assez homogène, plus de 80% des diplômés ont au moins le BAC, et plus de 25% ont un diplôme de formation supérieure.

Il est fort probable que la sélection d'entrée en formation favorise cette homogénéisation du niveau.

Formation générale	Effectifs
BEPC	7
BAC	47
BTS	5
DUT	4
DEUG	4
Licence/Maîtrise	7
Aucun diplôme	1
NR	1

Tableau n°5 : diplômes de formation générale

Graphe n°4 : la formation générale



2- Les diplômes professionnels Jeunesse et Sports.

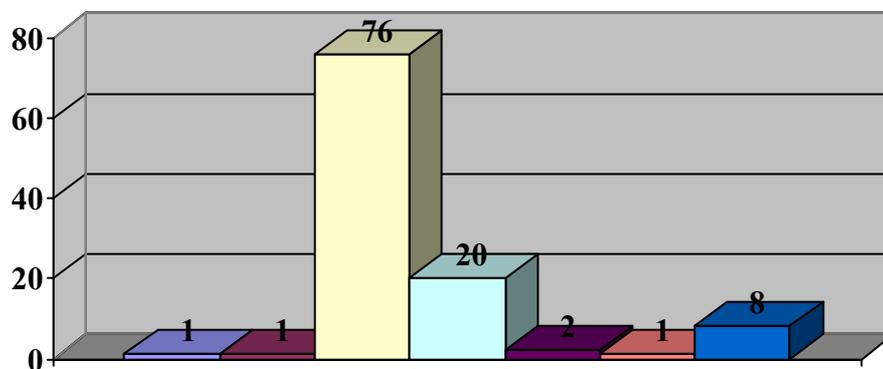
Concernant les diplômes professionnels on note une manque de diversité, qui plus est concernant la place des diplômes fédéraux, seules 8 personnes ont un diplôme fédéral.

Pour les autres diplômes professionnels de J&S et hormis les 20 diplômés BAFA (diplôme non professionnel), le nombre des diplômes professionnels J&S reste pour le moins limité : un BEATEP, un BAPAAT et deux BAFD .

BEATEP	1
BAPAAT	1
BEES 1	76
BAFA	20
BAFD	2
BASE	1
Diplôme fédéral	8

Tableau n° 6 diplômes J&S (professionnels et non professionnels)

Graphique n° 5 : Diplômes J&S



BEATEP	BAPAAT	BEES 1	BAFA
BAFD	BASE	Diplôme fédéral	

3- L'option du diplôme BEES 1 activités équestres

Si nous considérons les options du BEES 1, nous constatons que deux options dominent : poney et le Concours Saut d'Obstacles.

Si d'une façon générale cette observation confirme le constat déjà fait lors de l'étude de 1997, il n'en demeure pas moins que la prise en compte des chiffres montre **que l'option Poney est devenue la première option.**

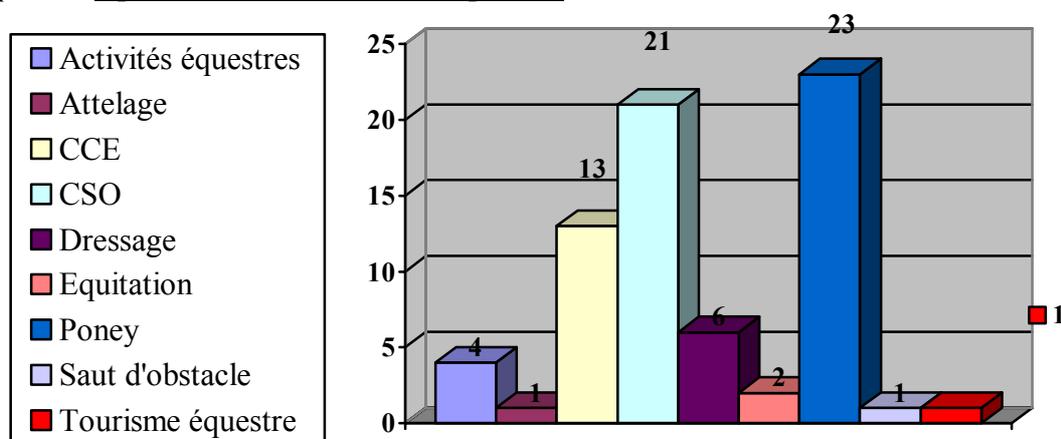
Et si l'on affine notre approche de la répartition en intégrant la variable « sexe », l'on constate que pour les femmes l'option poney représente plus de 36%, alors que l'option CSO ne fait que 22,4%.

Or, si pour les hommes l'option CSO constitue 44%, l'option poney ne concerne que 11% des hommes.

Options	Effectifs	%
Activités équestres	4	5,20%
Attelage	1	1,30%
Concours Complet d'Equitation	13	17%
Concours Saut d'Obstacles	21	27,60%
Dressage	6	7,80%
Equitation	2	2,60%
Poney	23	30,20%
Saut d'obstacle	1	1,30%
Tourisme équestre	1	1,30%
NR	4	
Total	76	100%

Tableau n° 7 : les options des diplômés

Graphique n°6 : Options de BEES1 activités équestres



Hormis ces indications statistiques, la place de l'option poney dans l'échantillon des diplômés pris en compte dans le cadre de cette étude confirme l'importance des activités liées au poney.

Ce que laisse supposer, au demeurant, le constat fait dans le projet fédéral 2000-2004 de la FFE qui parle de l'existence « d' une spécificité poney française très structurée avec une pédagogie très élaborée et adaptée ». (11)

Ce constat est pour le moins paradoxal et témoigne du peu d'intérêt pour une option, pourtant utile en Picardie, dont les potentialités en matière du tourisme en général et de tourisme équestre sont souvent pointées. (12)

Cela étant dit si on rapporte la répartition des options aux années d'obtention du diplôme force est de constater que l'on assiste à une plus grande diversification des options et ceci depuis 2002.

Tout se passe comme si, la tendance générale orientée vers une diversification des offres de services et une diversification des activités appelle une nouvelle répartition des options, certes les options : poney, CSO, dominant toujours, mais d'autres options viennent enrichir l'offre de formation.

Tableau n°8 : Date d'obtention du diplôme et les options

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	TOTAL
Activités équestres				1			1
Dressage			1	1	3		5
CSO	5	4	1	3	4	3	20
Concours complet	2	3				2	7
Poney	5	2	2	3	6	5	23
Tourisme équestre						1	1
CCE	1	2	1	1		1	6
Equitation					1		1
Activité équestre	1			1	1		3
Attelage						1	1
Saut d'obstacle					1		1
NR	1			2	1		4
TOTAL	15	11	5	12	17	13	73

11- FFE, Le projet fédéral pour le mandat 2000-2004, page n° 3, document disponible sur le site de F FE.

12- Déjà l'étude réalisée en 1995 pointait cette « surprise » pour reprendre l'expression utilisée par les rédacteurs du rapport. De même que différentes études ont à juste titre pointé l'importance des besoins en matière d'activités touristiques pour la Région picarde, voir à ce sujet le rapport OREF 2002, et l'étude CROS/DRDJS juin 2004, qui évoque à juste titre que « ces activités (tourisme équestre) ont un poids important dans notre Région ».

II- La répartition territoriale des diplômés

Les conditions de l'enquête supposent une mise au point s'agissant de la répartition territoriale des diplômés :

Aussi la déclinaison de la répartition territoriale implique la prise en compte de deux aspects distincts :

- ❖ La répartition des diplômés selon les registres d'inscription pour la formation et donc avant l'obtention du diplôme.
- ❖ Et la répartition des diplômés selon leur domicile actuel.

Les indications recueillies dans le cadre de la préparation de notre échantillonnage nous ont permis de faire un travail de repérage qui s'avère utile pour mieux appréhender la répartition territoriale des diplômés après l'obtention du diplôme.

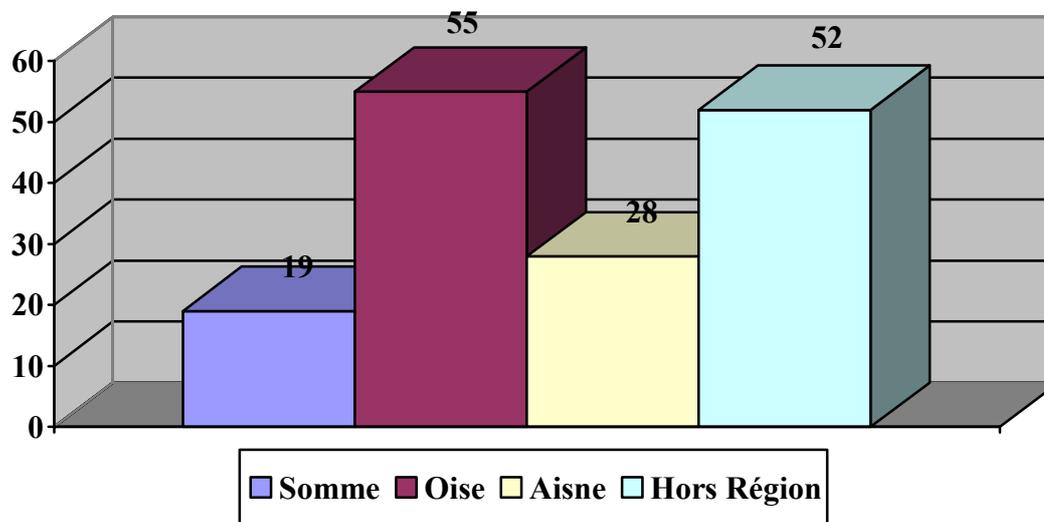
1- La répartition selon les données J&S

La première répartition territoriale résulte de la prise en compte des répertoires des données de la DRDJ&S d'Amiens, concernant l'ensemble des diplômés BEES 1 activités équestres de 1999 à 2004.

Si l'on prend en compte l'échantillon qui a été construit dans le cadre de ces listes répertoriées par la DRDJ&S de Picardie, la répartition Départementale des diplômés -selon l'adresse d'inscription pour la demande de formation- est la suivante :

Somme	19
Oise	55
Aisne	28
Hors Région	52
Total	154

Tableau n° 9 : Les données DRDJS de Picardie

Graphique n°7 : La répartition départementale des diplômés

La liste est certes largement dominée par des candidatures rattachées au département de l'Oise.

Une observation qui s'avère logique pour peu que l'on s'attache à décrire la place qu'occupe le secteur des activités équestres dans l'économie locale de ce Département ...

En effet comme l'indique le document de la DRDJS de 2004, l'Oise concentre une part importante des structures.

Autre point marquant et non des moindres concerne la relative importance des candidats issus d'autres départements, dans la plupart des cas des départements limitrophes.

La liste des candidats au BEES1 activités équestres selon les données J&S : la répartition intègre l'ensemble des candidats ayant obtenu le BEES 1 activités équestres de 1999 à 2004.

Département	1999	2000	2001	2002	2003	2004	Total
Somme	3	5	3	1	2	5	19
Oise	14	9	9	7	4	12	55
Aisne	5	3	5	2	7	6	28
Total Région	22	17	17	10	13		102
Hors Région	7	4	9	17	13	2	52
Total	29	21	26	27	26	25	154

Tableau n°10 : répartition des diplômés selon les données DRDJS

2- La répartition au moment de l'enquête.

La répartition territoriale devient encore plus complexe après l'obtention du diplôme. Outre le fait que plus de 45 % des diplômés n'habitent pas la Picardie ; la liste est relativement longue concernant les départements de résidence, même si les trois départements picards constituent des pôles essentiels, force est de constater l'importance du nombre concernant les autres départements : 27.

D'autant que la répartition des dits départements dépasse largement les départements limitrophes, pour concerner des départements du sud, même si les Départements situés « au nord de la Loire » (13) pour reprendre l'expression de l'étude de 1997 restent dominants.

⊗ Département de résidence actuellement

Réponses différentes (27)	Effectifs	%
Aisne	12	15,8
Allier (03)	1	1,3
Ardennes (08)	3	3,9
Aube (10)	1	1,3
Calvados (14)	1	1,3
Eure (27)	1	1,3
Gard (30)	1	1,3
Garonne (Hte) (31)	1	1,3
Gironde (33)	1	1,3
Indre (36)	1	1,3
Isère (38)	1	1,3
Loire-Atlantique (44)	1	1,3
Maine-et-Loire (49)	1	1,3
Marne (51)	3	3,9
Mayenne (53)	1	1,3
Meuse (55)	1	1,3
Morbihan (56)	1	1,3
Nord (59)	2	2,6
Oise	14	18,4
Orne (61)	2	2,6
Pyrénées-Atlantiques (64)	2	2,6
Savoie (73)	1	1,3
Seine-et-Marne (77)	1	1,3
Seine-Maritime (76)	4	5,3
Somme	14	18,4
Val-D'Oise (95)	1	1,3
Vosges (88)	1	1,3
Total	76	100

Tableau n° 11

CHAPITRE II

LA FORMATION SUIVIE

Avant de rendre compte de l'influence de l'obtention du BEES 1 s'agissant des parcours professionnels des diplômés, trois aspects paraissent essentiels à aborder : le lieu de la formation, la durée de la formation et les objectifs de celle-ci.

Tenir compte de ces aspects est essentiel et ceci à double titre :

Parce que l'organisation d'un cursus de formation professionnelle dépend souvent des situations « individuelles » et se « construit » au gré des parcours individuels,

Mais aussi compte tenu de l'offre de formation et des opportunités qui participent au demeurant à la diversité des parcours de formation des diplômés.

I Caractéristiques.

1- Le Centre de formation.

A l'instar de la répartition des effectifs, les centres de formation confirment la nette domination du Département de l'Oise par rapport aux autres Départements.

Il faut néanmoins nuancer cette présentation :

D'abord, en mentionnant le fait que certains diplômés ont fréquenté plusieurs centres de formation et parfois dans deux départements différents.

Ensuite, en indiquant qu'à chaque fois, c'est le dernier centre de formation qui a été pris en compte dans cette liste.

Réponses différentes	29
AED Handi cheval	3
Amiens équitation	4
Ateliers de Val de Selle	2
Belz équitation (Esternay)	1
CE Crézancy	2
CE de Beauvais	1
CE de Compiègne	13
CE de Goudelancourt	6
CE de la Cense	1
CE Matignicourt	1
CE Monchy Humière	1
CE Saveuse	3
Centre équestre de Beauvais	2
Centre équestre de Montivilliers	1
Centre équestre de Picardie (Boves)	3
Centre équestre La Houssage	1
Centre équestre Les Pieux	1
Centre équestre Sagien	1
Centre équestre Senlis	1
Morvilliers Compiègne	8
Centre hippique de Dijon	1
CERUC	1
Club hippique des Bruyères	1
DDRJS de Reims	2
Domaine de Gouchoux	1
Domaine de Saveuse	2
Ecole nationale d'Equitation Saumur	1
Le Newbourg	1
Marvillers équitation compiégne	2

Tableau n° 12: **Les centres de formation**

Et bien entendu le constat se confirme en prenant en compte les villes où s'est déroulée la formation.

2- Lieu de déroulement de la formation

Pour les villes aussi la liste est à relativiser. Sachant que dans certains cas l'accomplissement du cursus a nécessité la fréquentation de deux, voire trois centres de formations différents et dans des Régions ou des Départements différents pour des raisons de calendrier, d'option,

Cela dit, l'importance du centre de Compiègne confirme la domination du Département de l'Oise dans le champ des activités équestres.

Réponses différentes (26)	Effectifs	%
Non réponse	7	9,2
Amiens	6	6,6
Beauvais	4	3,9
Bonnière sur Seine	1	1,3
Boves	3	3,9
Compiègne	22	28,9
Conty	3	3,9
Crezancy	2	1,3
Dijon	1	1,3
Epigord	1	1,3
Esternay	1	1,3
Godelancourt (Aisne)	9	12,1
Les Pieux	1	1,3
Matignicourt (51)	1	1,3
Montivilliers (76)	1	1,3
Petit Oeuilly (76)	1	1,3
Reims	2	2,6
Rethel dans les Ardennes	1	1,3
Saumur	1	1,3
Saveuse	5	6,6
Sees	2	2,6
Senlis	1	1,3
Total	76	100

Tableau n° 13

Rien d'étonnant dans ce constat : qu'explique un travail de fond dans un département qui a fait du cheval le support d'une dynamique économique : basée sur une diversification des secteurs d'activités et la maîtrise d'une filière dans ses multiples facettes : élevage, tourisme, centre équestre, formation ...

3- Un cursus de formation « professionnel »

A l'instar d'autres BEES1 dans le secteur du sport, le BEES1 activités équestres se caractérise par une diversité de parcours et une multiplicité des possibilités en matière de construction du cursus de formation.

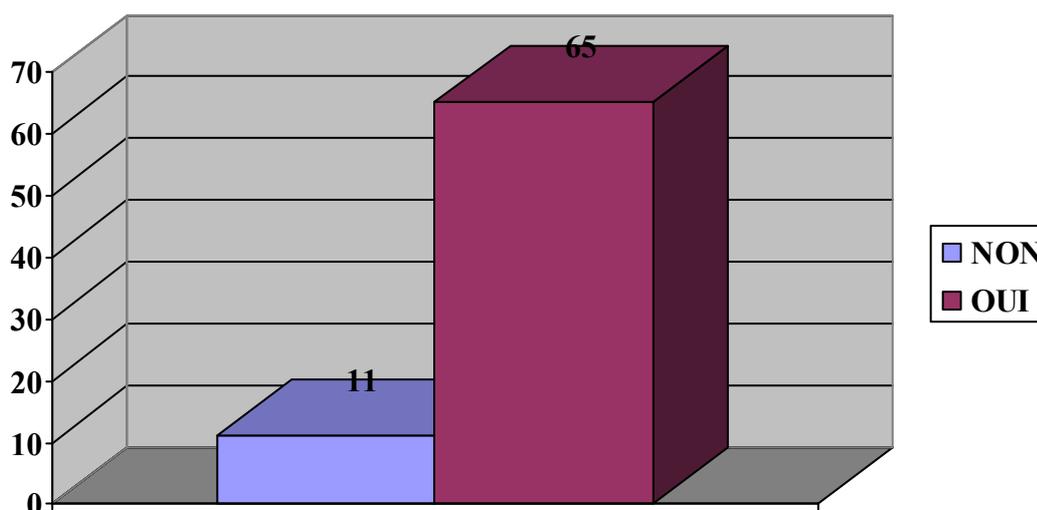
Choix de l'option, durée de la formation, situation de la personne en formation, ...autant de facteurs qui conditionnent le déroulement de la formation.

Cela étant dit, s'agissant du parcours il est utile de préciser que la plupart des diplômés intègrent le cursus dans « une formation continue ».

Formation continue	Effectifs	%
OUI	65	85,5 %
NON	11	14,5 %

Tableau n° 14

Graphique n°8: la formation continue



Un constat (pour ne pas dire un paradoxe) qu'il faut nuancer en considérant le fait que parmi les 76 personnes, 35 sont des étudiants.

Pour certains ce positionnement laisse supposer, pour ainsi dire : plus « une prolongation des études » par « un cursus » dit « professionnel », qu'une réelle « formation continue ».

En fait, cette formation s'intègre plus dans le cadre d'un cursus de formation initiale tel que le définit la norme AFNOR, entendu « l'ensemble des connaissances acquises, en principe avant l'entrée dans la vie active, en tant qu'élève, étudiant ou apprenti ».

L'on notera, que 2 diplômés ont bénéficié de la validation des acquis d'expériences (VAE) et un de la validation des acquis professionnels (VAP).

4- La durée de la formation

S'agissant de la durée, nous notons dans une présentation générale que le cursus de formation est assez variable et évolue entre deux limites assez différentes : un minimum de 10 mois et un maximum de 36 mois.

Reste que si l'on considère l'ensemble des cas, il en ressort que plus de la moitié du groupe a fini le cursus dans l'année.

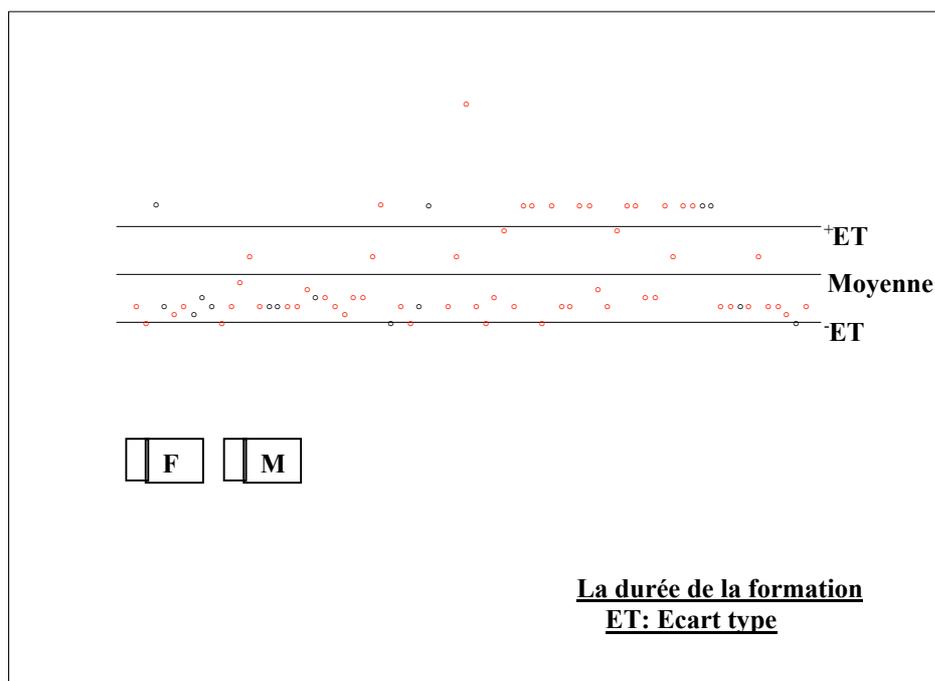
Nombre de mois	Effectifs	%
= 10	7	9,7 %
= 11	4	5,5 %
= 12	26	36,1 %
= 13	8	11,1 %
= 14	2	2,7 %
= 15	1	1,3 %
= 18	6	8,3 %
= 21	2	2,7 %
= 24	15	20,8 %
= 36	1	1,3 %
NR	4	

Tableau n° 15

Par ailleurs, une approche comparative nous permet de constater néanmoins que si en terme de durée minimale les deux sexes sont égaux, la durée maximale varie selon le sexe : en effet, alors que pour les femmes elle est de 36 mois, pour les hommes elle est de 24 mois.

Quant à la moyenne générale, elle est de 15, 54 mois. Cela étant dit, on constate que plus de 36% des diplômés terminent le cursus dans l'année.

Par ailleurs, la distribution « des écarts types » (ET) dans le graphe suivant montre bien l'importance des effectifs dont la durée est inférieure à 15 mois.



B- Les objectifs de la formation

Une démarche d'évaluation des effets attendus, selon les réponses des diplômés mettant en rapport les objectifs attendus par les candidats lors du choix du BEES 1 activités équestres et ceux réalisés.

Ce faisant on peut mesurer :

- ❖ D'une part, l'importance des attentes des uns et des autres vis-à-vis d'un cursus de formation orienté résolument vers l'insertion professionnelle,
- ❖ D'autre part, le degré de satisfaction des diplômés à propos du cursus de formation et le repérage des points d'insatisfaction.

1- La formation a-elle induit des changements ?

Dans le cadre des diplômes dits « professionnels », l'importance du choix d'une formation constitue une décision primordiale dans le parcours individuel.

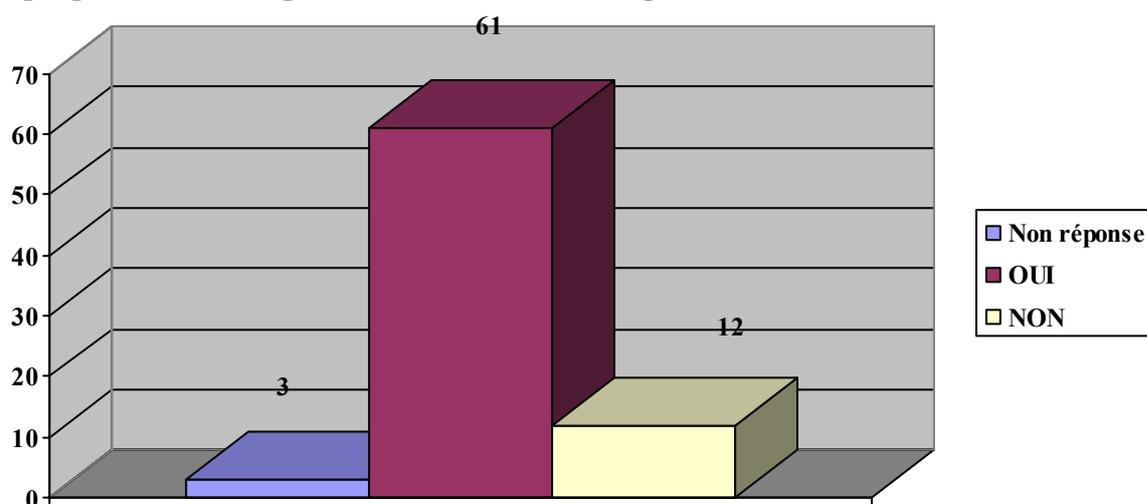
Elle suscite une réelle réflexion tant cette phase est décisive dans la réussite du projet de formation et dans la construction de repères indispensables pour l'accomplissement d'un changement (souhaité) dans le parcours de la personne en formation.

En se fiant aux chiffres des réponses à la question relative à l'influence du l'obtention du diplôme sur le parcours des diplômés, force est de constater que pour la majorité (80%) « l'obtention du diplôme » a bien « induit des changements positifs ».

	Effectifs	%	Cumul
Non réponse	3	3,9	3,9
OUI	61	80,3	84,2
NON	12	15,8	100
TOTAL	76	100	0

Tableau n°16

Graphique n° 09 : Le diplôme a-t-il induit des changements ...?



Et la liste est longue concernant ces changements, mais thématiquement le discours tourne le plus souvent autour de l'emploi et des conditions de l'emploi.

Le tableau suivant représente **un florilège de certaines des réponses concernant la nature des changements induits par l'obtention du diplôme**

Avoir la possibilité de m'installer à mon compte
Avoir un emploi stable
Changement d'emploi et de structure et de salaire
Changement d'orientation
Changement de statut : étudiant à salarié
Changement de filière
Création d'entreprise familiale, pour monter une école d'équitation
Déjà inséré dans le milieu équestre (familial)
Enseignement de l'équitation
Enseignement de l'équitation aux élèves
Entrée dans la vie active
Entrée dans la vie active avec un premier emploi
Entrée dans la vie active en enseignant l'équitation.
Gérant de société, plus entraînement des chevaux pour la compétition
Il m'a permis de trouver un emploi
Indépendance
J'ai pu m'installer
J'ai pu travailler immédiatement
J'ai trouvé un emploi rapidement et dans ma région.
Je suis entrée dans la vie active
La possibilité de travailler
Le diplôme m'a permis d'acquérir une certaine expérience pour monter mon affaire.
Le diplôme me permet de travailler dans la branche que j'ai choisie.

Légère amélioration de la situation financière
M'a permis d'entrée dans la vie active de m'investir dans un métier.
M'a permis d'évoluer et de transmettre mon savoir
Obtenir un emploi et acquérir des compétences en vue de créer une entreprise.
Passer de bénévole à salarié
Passer de statut d'étudiant à celui de salarié
Plus d'autonomie, respect de la réglementation et un statut plus intéressant.
Plus de facilité pour trouver un emploi
Plusieurs mois après l'obtention de mon diplôme ma situation n'a pas changé : emploi, salaire....
Promotion dans l'emploi et respect de la réglementation
Reconnaissance dans le milieu professionnel
Une responsabilité plus importante et un salaire plus élevé

Tableau n°17

2- Les objectifs recherchés

Entreprendre une approche comparative importe, elle permet **non seulement d'évaluer le degré de réalisation des objectifs ; mais aussi de mettre en perspective ce rapport dans la durée : considérer la diversité des objectifs selon les candidats, et repérer certaines des concomitances susceptibles d'expliquer « la non réalisation des objectifs ».**

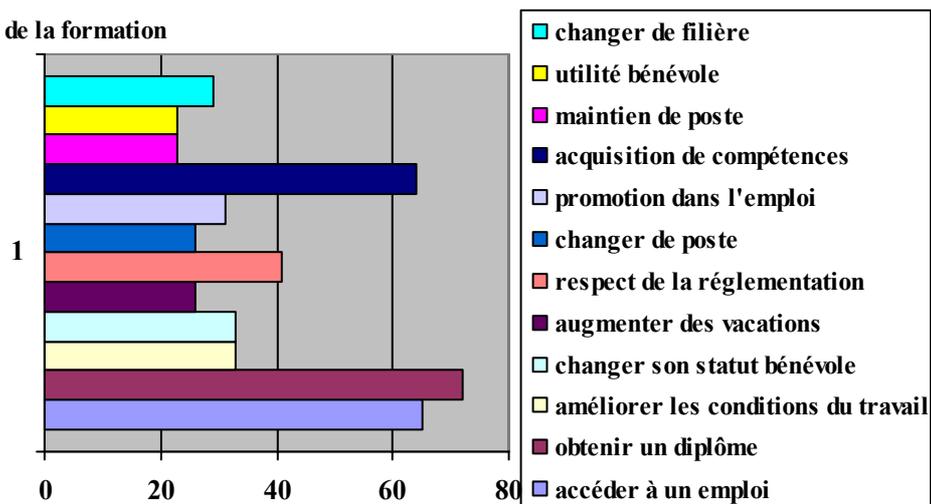
La classification des objectifs attendus par les candidats permet au demeurant de confirmer le constat évoqué précédemment : les attentes sont essentiellement liées à l'insertion professionnelle.

Dans ce sens : le diplôme et la compétence s'avèrent être les clés pour « accéder à un emploi ».

Non réponse	1
Accéder à un emploi	65
Obtenir un diplôme	72
Améliorer les conditions du travail	33
Changer son statut bénévole	33
Augmenter des vacances	26
Respect de la réglementation	41
Changer de poste	26
Promotion dans l'emploi	31
Acquisition de compétences	64
Maintien de poste	23
Utilité bénévole	23
Changer de filière	29
TOTAL	467

Tableau n° 18

Graphique n° 10 : Objectifs de la formation



La classification concernant les objectifs attendus par les candidats est significative puisqu'elle met en avant quatre éléments :

- ◇ Obtenir un diplôme,
- ◇ Accéder à un emploi,
- ◇ Acquisition de compétences
- ◇ Respect de la réglementation.

Ceci met en exergue la préoccupation essentielle des diplômés en l'occurrence : « l'insertion professionnelle ».

La prise en compte de différentes variables permet de nuancer cette classification générale, à ce titre les attentes diffèrent selon le sexe, le diplôme initial, mais aussi la situation au moment de l'entrée en formation et la motivation de chacun...

	F	M
Accéder à un emploi	49	16
Obtenir un diplôme	54	18
Améliorer les conditions du travail	25	8
Changer son statut bénévole	26	7
Augmenter des vacances	19	7
Respect de la réglementation	31	10
Changer de poste	19	7
Promotion dans l'emploi	23	8
Acquisition de compétences	50	14
Maintien de poste	18	5
Utilité bénévole	18	5
Changer de filière	24	5
TOTAL	357	110

Tableau n° 19

Pour les femmes

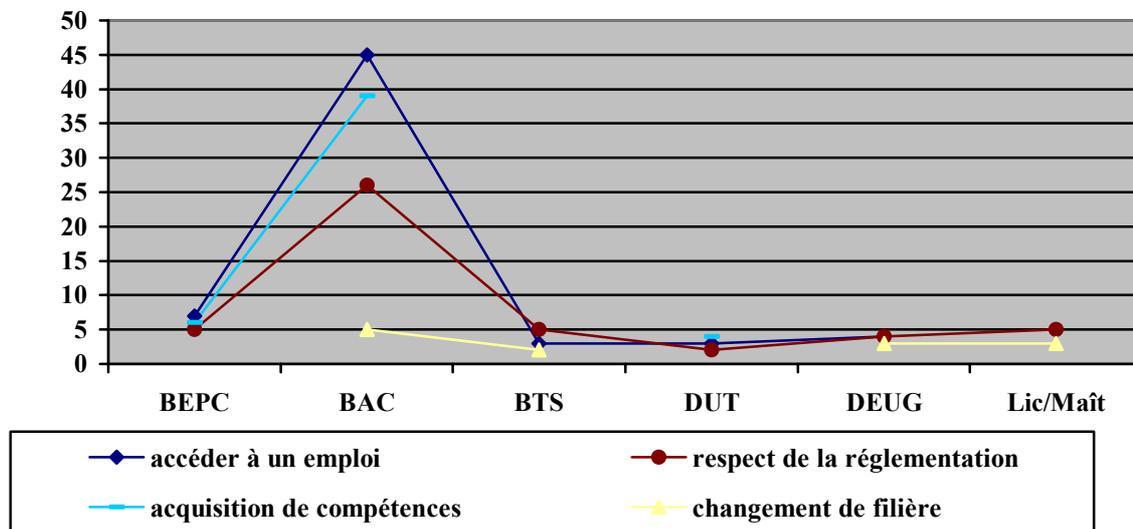
- ◆ Obtenir un diplôme
- ◆ Acquisition de compétences
- ◆ Accéder à un emploi
- ◆ Respect de réglementation

Pour les hommes

- ◇ Obtenir un diplôme
- ◇ Accéder à un emploi
- ◇ Acquisition de compétences
- ◇ Respect de la réglementation

Le niveau de formation influence aussi les objectifs attendus, en effet selon le niveau la classification diffère : si on considère les quatre objectifs privilégiés.

Graphique n°11: les objectifs de la formation selon les diplômes



3- Réalisation des objectifs.

a- Les objectifs atteints

Grosso modo, en considérant la déclinaison des objectifs essentiels dans la classification suivante on serait tenté de dire que les objectifs ont été réalisés. Même si l'ordre des réalisations ne coïncide pas avec celui des objectifs souhaités.

	Effectifs
Obtenir un diplôme	75
Acquisition de compétences	64
Accéder à un emploi	56
Respect de la réglementation	33
Améliorer les conditions du travail	22
Promotion dans l'emploi	20
Changer son statut bénévole	18
Changer de filière	12
Maintien de poste	9
Changer de poste	9
Augmenter des vacances	7
Utilité bénévole	6
TOTAL / interrogés	76

Tableau n°20

Et pour cause, une approche comparative des chiffres laisse entrevoir un décalage assez sensible concernant les objectifs liés à l'emploi : « l'accès à l'emploi » (65) figurait au deuxième rang des objectifs visés, or dans la classification qui suit cet objectif est le troisième « des objectifs réalisés ».

La déclinaison des objectifs réalisés reste sensiblement la même pour les deux sexes même si en affinant l'approche on pointe certaines nuances.

Une observation qui se confirmera en considérant la liste « des objectifs non réalisés »

b- Les objectifs non atteints.

A la différence des positionnements des diplômés par rapport à la question concernant les objectifs, et les objectifs réalisés, les réponses concernant « les objectifs non réalisés » restent limitées.

Seuls 30 diplômés se sont positionnés sur cette grille de question. Et proportionnellement, ce sont les femmes qui se sont les moins inscrites sur cette question.

En revanche, la classification répertorie surtout des items très spécifiques : souvent liés à l'amélioration des conditions de la vie professionnelle.

	Effectifs	%
Réponses	30	
Augmenter des vacances	19	25
Changer de filière	18	23,7
Changer de poste	17	22,4
Utilité bénévole	16	21,1
Changer son statut bénévole	14	18,4
Maintien de poste	13	17,1
Améliorer les conditions du travail	11	14,5
Promotion dans l'emploi	10	13,2
Accéder à un emploi	8	10,5
Respect de la réglementation	8	10,5
TOTAL / interrogés	76	177,6

Tableau n° 21

On doit dans ce cadre répertorier certains des objectifs qui s'avèrent plus difficiles à réaliser :

« La promotion dans l'emploi » mentionnée à 31 reprises, n'est atteinte que 20 fois

« Le maintien de poste » mentionné 23 fois n'est atteint que 9 fois.

De même que « le respect de la réglementation » (-8)

« Le changement de filière » autre option difficile à réaliser pour les hommes et pour les femmes.

Accès à l'emploi (8 sur 65 pas atteints)

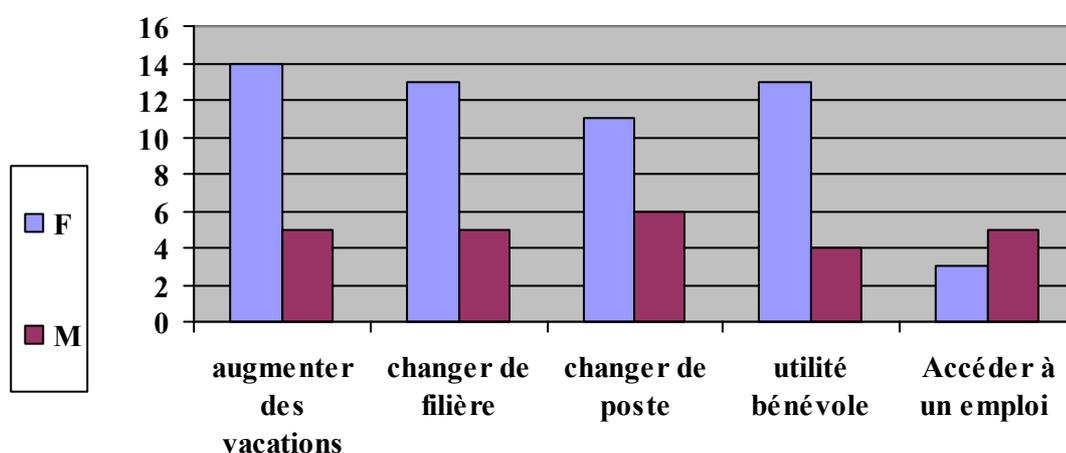
L'approche peut être affinée en considérant d'autres variables ainsi :

La variable « sexe » révèle certaines nuances dans les positionnements entre les hommes : qui classent « l'accès à l'emploi » en quatrième position, « des objectifs non réalisés », alors que cette préoccupation n'arrive qu'en cinquième place chez les femmes (sur 6 items).

De même, ce sont les diplômés titulaires de diplômes supérieurs qui réussissent le mieux « le changement de filière » (6 sur 12).

	F	M
Augmenter des vacances	14	5
Changer de filière	13	5
Changer de poste	11	6
Utilité bénévole	13	4
Accéder à un emploi	3	5

Tableau n° 22

Graphique n°12: les objectifs non réalisés selon le sexe

c- Les avis sur la formation

La question de l'évaluation de la formation est certes importante, puisqu'elle permet de façon diachronique de revenir sur un cursus de formation et de mesurer avec un certain recul l'apport du dit cursus dans un parcours -individuel et/ou professionnel-.

L'exercice reste néanmoins délicat :

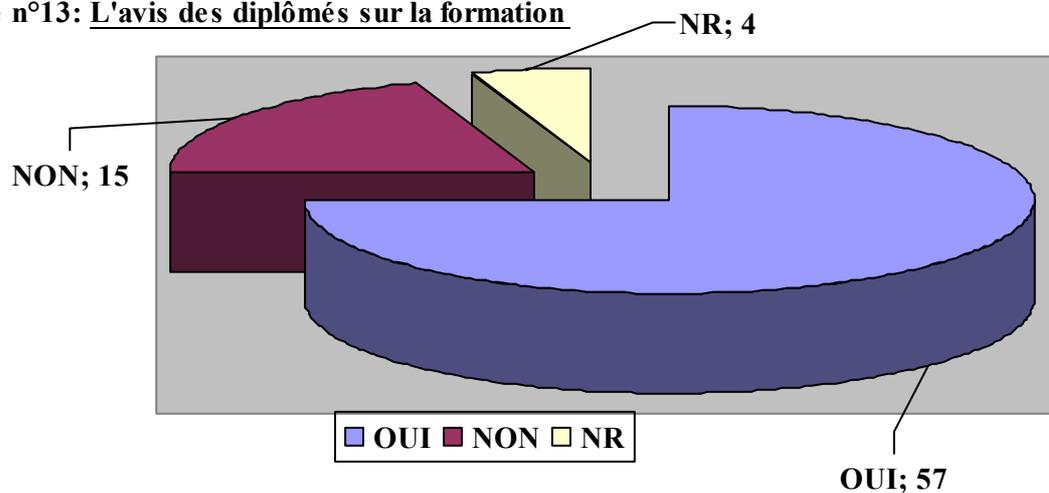
- ◇ **D'abord, parce que pour certains la formation est assez lointaine, l'enquête porte sur une période de cinq ans.**
- ◇ **Ensuite, parce que les savoirs acquis sont souvent confrontés à la pratique.**
- ◇ **Enfin, parce que les points de vue peuvent varier selon la situation « personnelle » du diplômé.**

Cela étant dit, dans 75% des cas les diplômés s'estiment satisfaits du déroulement de la formation.

Le déroulement de la formation	Les effectifs
OUI	57
NON	15
NR	4

Tableau n° 23 : Les avis sur la formation

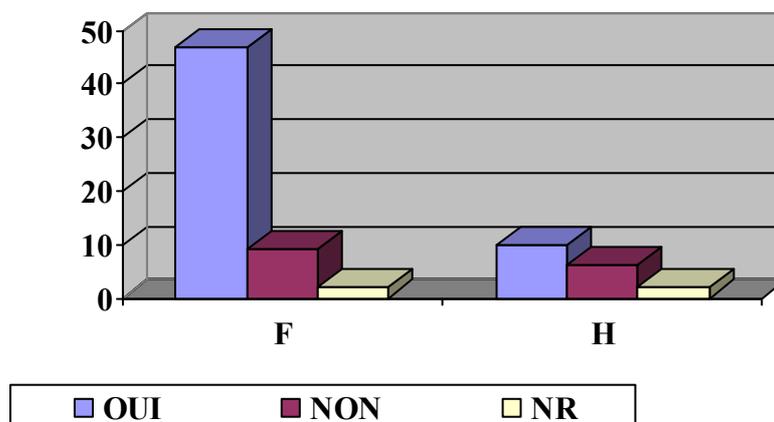
Graphe n°13: L'avis des diplômés sur la formation



Pour les 19 % des « non satisfaits », on trouve certes plus de femmes que d'hommes, mais proportionnellement à l'effectif des répondants, ce sont les hommes qui sont les moins satisfaits de leur formation (33% contre 17% de femmes).

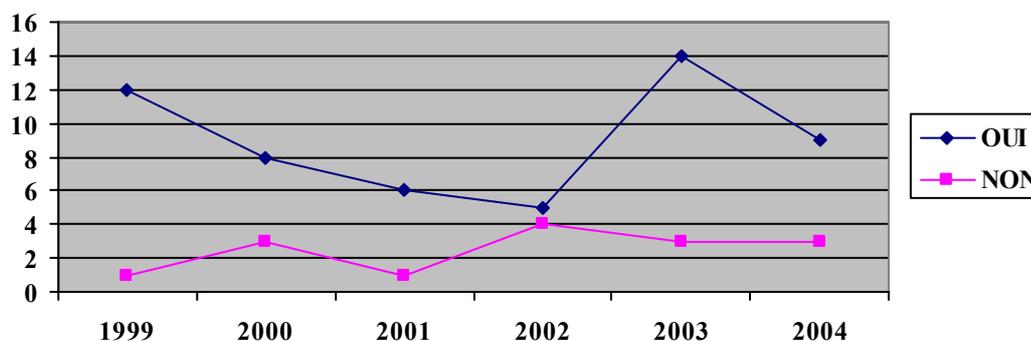
	F	H	Total
OUI	47	10	57
NON	9	6	15
NR	2	2	4

Tableau n° 24 : les avis selon le sexe

Graphique n° 14: les avis selon le sexe

De même, et sans en tirer une conclusion générale ni un principe normatif, il ressort néanmoins que le croisement entre les points de vue des uns et des autres et les années d'obtention du diplôme : **montre une certaine augmentation des avis « défavorables » depuis 2002.**

Années	OUI	NON	Total
1999	12	1	13
2000	8	3	11
2001	6	1	7
2002	5	4	9
2003	14	3	17
2004	9	3	12
Total	54	15	69

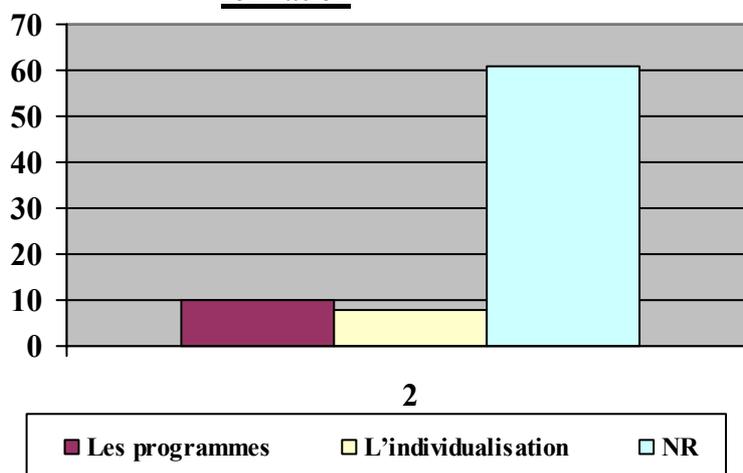
Tableau n° 25 : Les avis selon les années d'obtention du diplômeGraphe n° 15 : Les avis selon l'année d'obtention du BEES1

Par ailleurs, en prenant en compte les aspects pointés comme à revoir, on constate que ce sont « **les programmes** » et « **l'individualisation** » qui arrivent en tête :

L'alternance	2
Les programmes	10
L'individualisation	8

Tableau n° 26

Graphique n°16 :les aspects à revoir dans la formation



A cette présentation générale des avis concernant la formation, on peut faire état de diverses réflexions formulées par les diplômés et qui tentent de synthétiser les points de vue critiques s'agissant : du cursus de formation, mais aussi des structures de formation.

Des points de vue qui restent certes liés à « des situations individuelles », mais qui pointent néanmoins certaines des lacunes de l'organisation des parcours de formation et des conditions de déroulement de la formation.

Réponses différentes (12)
Compétence des formateurs, manque de pédagogie.
Des insuffisances au niveau pédagogique, manque d'organisation
Il serait temps de rehausser le niveau des tests d'entrée en formation....
Inadaptation des programmes au terrain
La compétence des formateurs du centre
Les formateurs et les moyens, on ne se considère pas comme un organisme de formation sans de vrais moyens pour former.
Manque d'autonomie et de concertation et d'ouverture envers les nouvelles disciplines.
Manque d'individualisation et de solution pour les gens qui n'ont pas de chevaux pour passer la partie équestre.
Manque de suivi
Meilleure validation des acquis des stagiaires pour mieux adapter les programmes.
Pas de cours théoriques durant la formation.
Peu d'engagement de la part des formateurs

Tableau n°27

CHAPITRE III

LA SITUATION A L'ENTREE EN FORMATION

La diversité des catégories et la multiplicité des profils caractérisent l'échantillon pris en compte dans ce suivi.

Entre les salariés (dans les secteurs des activités équestres ou hors activités équestres) les chômeurs, les étudiants ... autant de catégories qui supposent des réalités « sociales » et « professionnelles » diversifiées ; et des attentes différentes vis à vis d'un cursus de formation professionnelle.

De sorte qu'une approche dont le souci est de mesurer la place qu'occupe le BEES 1 activités équestres dans les itinéraires, passe indubitablement par une présentation de la diversité des parcours des diplômés avant la formation.

A Situation des personnes en formation.

D'emblée il est question d'esquisser un tableau récapitulatif concernant les différents statuts des diplômés avant l'entrée en formation.

Ce tableau agrège les différents groupes selon les statuts de références on repère **35 étudiants, 21 en situation de demandeurs d'emploi, dont 7 indemnisés, et 21 en emploi**

Tableau général de répartition des 76 diplômés selon les situations rencontrées

Etudiants	35
Demandeur d'emploi (indemnisés)	7
Demandeurs d'emploi (Non indemnisés)	14*
En emploi	21

Tableau n°28. *Une personne se positionne à la fois comme demandeur d'emploi et comme étudiant

1 Les personnes sans emploi.

a- Les étudiants

D'emblée, il convient de pointer que la prise en compte de la situation des diplômés avant l'entrée en formation permet de constater que plus de 48 % des candidats au diplôme avaient un statut « d'étudiant », et aucun n'avaient d'expérience professionnelle qui plus est dans le secteur équestre.

A ce titre le BEES 1 en tant que diplôme professionnel du champ J&S est perçu comme un atout (supplémentaire), voire l'outil « idéal » pour réussir une meilleure insertion professionnelle.

Cela est d'autant plus vrai qu'il est question de champs d'activité spécifique (sport et loisirs), et pour l'exemple qui nous concerne un secteur d'activités équestres en développement.

1- Le sexe :

Une observation générale qu'il convient néanmoins de nuancer en prenant en compte la variable « sexe », et pour cause, le constat est pour le moins significatif parmi les 35 diplômés BEES 1 ayant indiqué être étudiant avant la formation, 30 sont des femmes.

	F	M
Etudiants	30	5

Tableau n° 29

2- L'âge :

L'autre élément essentiel, et non le moindre, à prendre en compte concerne l'âge d'entrée dans la vie active, puisqu'il permet au demeurant de donner des indications s'agissant « de l'âge d'entrée sur le marché » - un sujet récurrent concernant l'insertion des jeunes sur le marché du travail-. (14)

Dans ce sens parmi les diplômés qui se sont positionnés comme « étudiant » avant la formation, 11 ont moins de 25 ans, par contre 22 ont entre 25 et 30 ans.

b- Les demandeurs d'emploi

En dehors du constat préalable concernant le nombre «des chômeurs», la question au sujet de « la situation professionnelle » avant l'obtention du diplôme induit différentes thématiques:

- ✦ Le nombre d'emplois exercés
- ✦ Le statut dans l'emploi
- ✦ le secteur d'activité,
- ✦ l'emploi exercé ...

14- Les observations liées à l'évolution d'un marché de l'emploi des jeunes, de plus en plus exigeant en termes de compétences et de qualification, ce qui a pour effet une prolongation des études : une quête pour l'accumulation des titres et des diplômes : afin d'augmenter les chances d'une insertion professionnelle réussie, mais qui a contrario induit une augmentation de l'âge d'entrée dans la vie professionnelle.

Le sujet suppose aussi de revenir sur la situation des candidats pour pouvoir prendre en compte l'évolution de la situation : « rupture », « continuité », « bifurcation »... autant de configurations qui caractérisent les « itinéraires » professionnels des diplômés BEES1 activités équestres.

La question des « sans emploi » est doublement intéressante, non seulement elle permet de nourrir la réflexion concernant « l'employabilité » des diplômés ; mais suppose une présentation permettant d'affiner l'approche selon des profils types : sexe, âge, diplôme....

1- Le nombre des demandeurs d'emploi.

Le nombre des « sans emploi » est assez important, en effet il concerne plus de 27 % des candidats au diplôme.

	Effectifs	%
OUI	21	27,6 %
NON	22	28,9 %
NR	33	43,4 %

Tableau n° 30 Demandeurs d'emploi

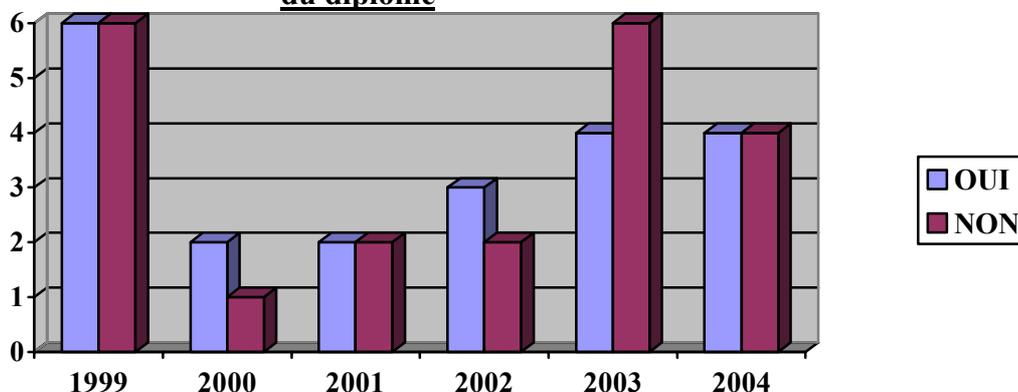
Si on ajoute ce chiffre, le nombre « des étudiants » (35), on se rend compte que **plus de 75 % de l'effectif des diplômés n'exerçaient pas d'activité professionnelle avant l'entrée en formation.**

Il faut noter, par ailleurs que seule une minorité de ces « sans emploi » sont indemnisés : 7 sur 21.

Ceci peut être expliqué par le fait que ces périodes de recherche d'emploi font suite à une sortie du circuit scolaire et donc sans période de travail qui ouvre un droit aux indemnités.

En outre, si l'on rapporte cette observation à l'année de l'obtention du diplôme, nous constatons que les pourcentages ne varient pas énormément : en fait hormis le cas de l'année 1999, la répartition du nombre des demandeurs d'emploi est équilibrée.

Année	OUI	NON	NR	Total
1999	6	6	3	15
2000	2	1	8	11
2001	2	2	3	7
2002	3	2	5	10
2003	4	6	7	17
2004	4	4	5	13
Total	21	22	33	76

Tableau n° 31 Demandeurs d'emploi selon l'année du diplôme**Graphique n° 17 : le demande d'emploi selon l'année d'obtention du diplôme**

2- Le profil social des demandeurs d'emploi.

Sur le même registre de réflexion, la prise en compte de l'âge est une indication qui précise le profil social des demandeurs d'emploi avant l'obtention du diplôme et permet de comprendre cette observation.

En effet, dans la majorité des cas les demandeurs d'emploi sont « jeunes », dans tous les cas l'âge ne dépasse pas 45 ans, et dans la quasi totalité (20/21) des cas, l'âge est de moins de 35 ans

	OUI
18 à 25 ans	14
26 à 30 ans	3
31 à 35 ans	3
36 à 40 ans	1
41 à 45 ans	
46 à 50 ans	
Plus de 50 ans	
Total	21

Tableau n° 32

D'ailleurs, la corrélation est assez significative entre la date du premier emploi exercé et l'âge du diplômé : en fait plus on monte dans l'âge plus la probabilité d'avoir au moins une expérience professionnelle (pas nécessairement dans le secteur équestre) augmente.

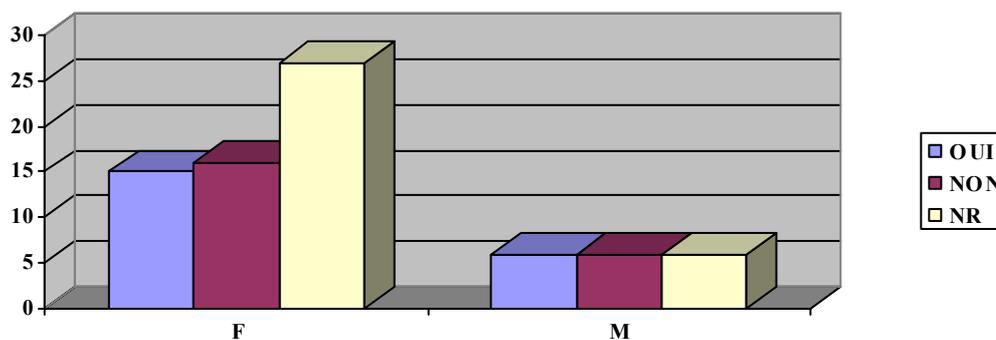
Tableau n° 33 : Dates d'entrée dans la vie active selon l'âge

	18à25	26à30	31à35	36à40	41à45	46à50	51à55	Plus de 56ans	TOTAL
NR	15	30	5	3	1		1		55
1977						1			1
1982					1				1
1989				1					1
1990				1					1
1991			1						1
1993			1	1					2
1994		1	1						2
1995		1	1						2
1997		1	1						2
1998		1							1
1999			2						2
2000		1							1
2001	1	1							2
2002	1								1
2003		1							1
TOTAL	17	37	12	6	2	1	1		76

Par ailleurs la répartition des demandeurs d'emploi est proportionnellement moins importante chez les femmes et reste significative chez les hommes.

Tableau n° 34

Demandeur d'emploi	F	M
OUI	15	6
NON	16	6
NR	27	6

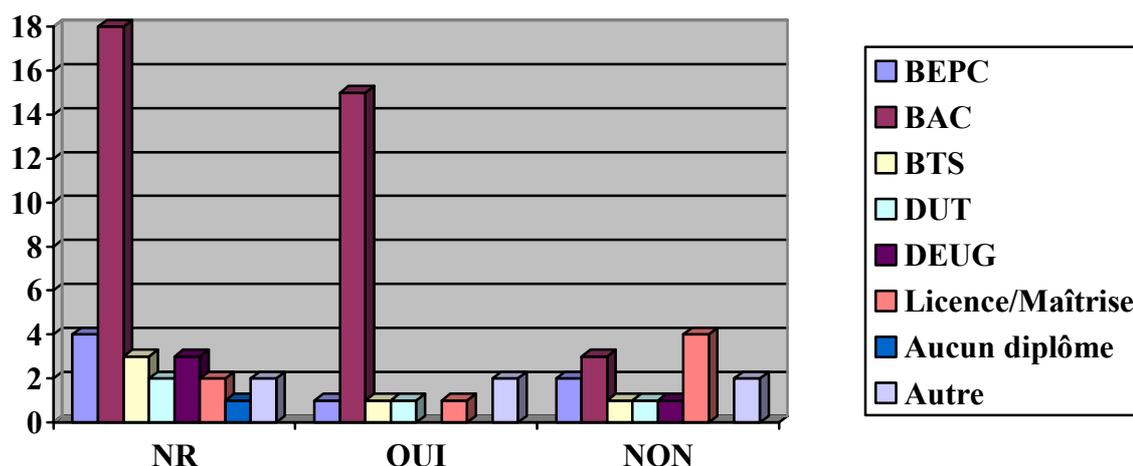
Graphique n° 18: répartition du chômage selon le sexe

En matière de diplôme, il ressort que la plupart des demandeurs d'emploi ont au moins le Bac (16) les titulaires d'un diplôme de formation supérieure sont peu concernés par la demande d'emploi (trois).

	NR	OUI	NON
BEPC	4	1	2
BAC	18	15	3
BTS	3	1	1
DUT	2	1	1
DEUG	3		1
Licence/Maîtrise	2	1	4
Aucun diplôme	1		
Autre	2	2	2

Tableau n° 35 : les demandeurs d'emploi et le niveau de formation

Graphique n°19 : les demandeurs d'emploi et le niveau de formation



B- Les personnes en emploi

La part des stagiaires en situation professionnelle est assez limitée : 21 personnes seulement ont un statut professionnel.

Il faut réitérer dans cette présentation l'observation essentielle concernant l'importance de la part des diplômés en situation d'étudiant ou de demandeurs d'emploi avant l'entrée en formation.

En outre, le statut professionnel revêt différentes configurations. Cela dit, il faut rappeler que dans l'échantillon **la part des professionnels titulaires d'un BEES 1 dans le secteur des activités équestres est limitée : seuls 7 diplômés ont exercé une activité professionnelle dans ce secteur.**

La liste qui suit reproduit les intitulés des postes occupés par ces salariés avant l'entrée en formation.

Quelques réponses (23)	Effectifs
Non réponse	53
Agent de fonction publique (éducateur)	1
Aide médico- psychologique	1
Animatrice monitrice	1
Animatrice poney	1
Animateur poney	1
Assistant logistique	1
Assistante dentaire	1
Associé d'exploitation agricole	1
Cavalier professionnel	1
Chargé de mission	1
Directeur centre équestre	1
Employé de banque	1
Enseignante établissement agricole	1
Infirmier diplômé d'Etat	1
Ingénieur	1
Juriste d'entreprise	1
Maître auxiliaire	1
Moniteur	1
Moniteur d'équitation	1
Ouvrier Agricole	1
Secrétaire	1
Surveillante	1
Téléprospecteur	1
Total	76

Tableau n° 36 : Certains des intitulés de poste avant l'entrée en formation

A contrario, certains des diplômés exercent dans des secteurs différents : parfois dans un environnement lié au cheval (milieu agricole), mais dans plusieurs cas en dehors des activités équestres voire du champ J&S (banque, hôpitaux, bureau d'étude....).

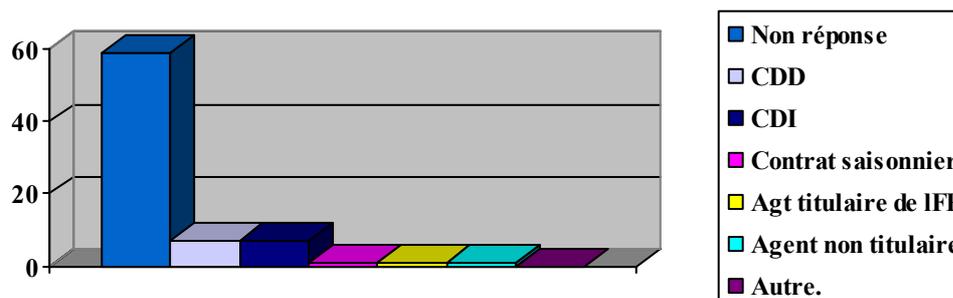
1- Le type de contrat

Les salariés sont souvent sous des contrats de travail à durée déterminée, ce qui au demeurant peut en partie expliquer le choix de suivre une formation professionnelle, d'autant que dans le groupe, **4 sont des emplois jeunes**

	Effectifs	%	Cumul
Non réponse	59	0	0
CDD	7	9,2	9,2
CDI	7	9,2	18,4
Contrat saisonnier	1	1,3	19,7
Agent titulaire de la Fonction Publique	1	1,3	21,1
Agent non titulaire	1	1,3	22,4
TOTAL / interrogés	76	22,4	0

Tableau n° 37

Graphique n° 20 : Le type de contrat avant la formation



2- Les secteurs d'activités

La part des salariés dans le secteur des activités équestres est très limitée. En fait les diplômés travaillent dans des secteurs d'activités diversifiés.

On notera le peu de place voire la non existence (notamment concernant le secteur sportif) de personnes se rattachant au champ jeunesse et sports

	Effectifs
Non réponse	58
Secteur équestre	7
Autre	5
Agriculture	2
Paramédical	2
Socio-éducatif	2
Culturel	1
Loisirs	0
Sport	0

TOTAL / interrogés	76
--------------------	----

Tableau n° 38

C- Des parcours diversifiés avant la formation

La thématique du parcours professionnel des diplômés permet certes de considérer la situation des diplômés, mais suppose en filigrane la question de la représentation professionnelle.

Dans ce sens, les représentations professionnelles sont d'autant plus complexes que celles-ci se construisent dans un contexte d'évolution et d'innovation d'un secteur d'activité diversifié.

Cela est d'autant plus vrai que « les parcours professionnels » des diplômés sont dominés (69 sur 76) :

Soit par des étudiant (35 sur 76) sortis du circuit scolaire en quête d'une insertion professionnelle : dans cette perspective le diplôme est à la fois « le tremplin » pour une « première » insertion professionnelle, mais aussi le support pour « l'inculcation » des représentations professionnelles d'un secteur d'activités en développement.

Soit par « une rupture professionnelle », des diplômés ayant une expérience professionnelle mais hors secteur équestre (des salariés venus d'autres secteurs d'activités : banque, hôpital).

Soit ceux pour qui la formation est un outil pour diversifier les activités et/ou élargir la palette technique dans le cadre d'une pratique professionnelle.

De sorte que souvent (pour la population prise en compte dans ce suivi) le diplôme est considéré comme l'élément de transition entre des anciens repères professionnels (selon le milieu banque, hôpital, usine....) et un nouveau champ de représentation professionnelle.

En somme « bifurquer » d'une expérience professionnelle à une autre : dans un nouvel univers et avec un nouveau support.

Mais en utilisant des compétences acquises :

« Le cadre » développant son centre équestre,

L'éducateur à la recherche d'un nouveau support technique pour continuer à faire de l'insertion,

L'agriculteur qui diversifie ses activités,

L'enseignant dans un lycée agricole qui élargit sa palette de compétences

Tout se passe comme si en marge de la fonction première d'un diplôme professionnel : une insertion professionnelle, se greffe des préoccupations relatives à la volonté d'enrichir des expériences professionnelles, voire de préparer une future reconversion.

Cette diversité des parcours sociaux et professionnels des candidats au BEES 1 activités équestres suppose certes l'acquisition de compétences, et les connaissances concernant un secteur d'activité, mais aussi la transmission des formes de représentation d'un champ professionnel.

CONCLUSION DE LA PREMIERE PARTIE

Peut-on, parler d'un « profil social » type du diplômé BEES 1 ?

La question est d'importance. Il s'agit en fait de faire apparaître certaines des lignes forces de l'évolution.

En termes de statut se profile d'ores et déjà, une tendance essentielle qu'illustrent différentes observations répertoriées dans cette première partie.

En effet et à l'instar d'autres diplômes professionnels J&S, les profils des diplômés BEES 1 activités équestres ont évolué :

Qu'il s'agisse de l'évolution des profils sociaux des diplômés :

- En majorité des femmes (plus de 76%)
- Des jeunes en moyenne (70% moins de 30 ans)
- Avec une formation générale de niveau Bac 60% ou un diplôme d'enseignement supérieur 20%

De l'importance des demandeurs d'emploi et des « non professionnels » avant l'entrée en formation :

- L'importance de la place des étudiants (35 sur 76)
- Des demandeurs d'emploi (21 sur 76)

Ou des profils professionnels : 21

- Dominé par les employés
- Avec une diversification des statuts professionnels au moment d'entrée en formation (14 sur 21 des personnes en emploi venaient d'autres secteurs que le secteur équestre)

Des observations relatives aux profils des « candidats » au diplôme, qui met en lumière des logiques de recrutement dans un secteur en pleine évolution.

Une remarque qui revêt une importance si l'on considère l'ancrage traditionnel du diplôme dans le milieu équestre : la promotion et le développement d'un tel cursus de formation, s'est construit dans le sillage d'un redéploiement organisationnel et économique qui a induit au fur et à mesure une évolution dont l'un des effets (voulu ou non voulu) est notamment : l'ouverture du secteur des activités équestres.

Une ouverture qui, outre la diversification des espaces de recrutement : faisant du secteur des activités équestres un champ professionnel comme les autres ; suscite une réelle réflexion concernant l'organisation d'un champ diversifié par ces secteurs d'activités.

Cela étant dit, l'on ne peut que relativiser cette déclinaison « d'un profil type », et pour cause : les variables considérées sans être totalement « banales », sont communes à une large population.

Autrement dit, ce dont il est question au demeurant c'est l'évolution d'un secteur d'activités, qui est devenu un secteur professionnel dont « l'attractivité » concerne tous les jeunes, ou du moins une grande partie de ceux-la : pourvu que l'on soit : jeune, sans diplôme professionnel et à la recherche d'une insertion professionnelle.

Or, compte tenu de la problématique récurrente concernant le chômage des jeunes on ne peut qu'entrevoir « l'attractivité » pour ne pas dire « l'engouement » pour un diplôme professionnel considéré comme « le sésame » pour une insertion professionnelle « réussie » dans un secteur en développement comme l'est le secteur des activités équestres.

De fait, la question à poser, dans cette perspective porte sur le devenir de ces diplômés ?

*** *Deuxième partie* ***

EVOLUTION APRES L'OBTENTION DU DIPLOME.

Cette deuxième partie cherchera en premier lieu à voir ce que sont devenus les diplômés BEES1 activités équestres une fois le diplôme obtenu. Une question qui tiendra compte des diverses réflexions abordées dans la première partie concernant le « profil du diplômé ».

Par ailleurs, la présentation, tentera via une représentation chronologique de situer dans le temps les perspectives d'évolution des itinéraires professionnels des diplômés.

Autrement dit, la question est de mesurer « l'insertion professionnelle » ; mais aussi de savoir le délai d'attente après l'obtention du diplôme pour les uns pour entrer dans la vie active et pour les autres de changer de filière ou de développer leur entreprise.

En tenant compte du profil des diplômés la question qu'il faut poser concerne, celle « de l'employabilité » : autrement dit interroger la capacité d'un secteur en développement à intégrer des diplômés.

De sorte que l'on mette en parallèle le discours mettant en avant les besoins d'un secteur d'activités de plus en plus diversifié et en développement, et les réalités de l'emploi.

En s'appuyant sur une description des éléments constitutifs d'un profil de salarié « titulaire du BEES1 Activités Equestres », et les spécificités du secteur d'activité, on tentera, par ailleurs de repérer les aspects d'évolution et les facteurs de « restructuration » d'un champ professionnel, avec conjointement un regard s'agissant des spécificités du champ d'activités équestres : le statut des entreprises, les espaces d'action,...

CHAPITRE I

-I- A L'OBTENTION DU DIPLOME

Il n'est guère utile de s'étendre sur la place de la formation en tant qu'atout supplémentaire pour l'insertion professionnelle.

De sorte que tous discours concernant un cursus de formation (qui plus est professionnelle) induit une mise en perspective selon une présentation opposant entre « un avant et d'un après ».

En substance différentes études ont mis en avant l'intérêt pour la formation, comme l'élément « décisif » afin de lutter contre le chômage, ce qui explique, notamment : la nécessité de renforcer le niveau général (15) et le prolongement des études.

La question peut paraître « comme allant de soi » pour le secteur des activités équestres dont le développement a induit au fur et à mesure une diversification des pratiques et des pratiquants, et de façon concomitante une augmentation de l'offre de services : avec des besoins croissant en matière d'encadrement « professionnel ». (16)

A- Les étudiants et les demandeurs d'emploi

1-Les étudiants

Juste après la formation le nombre des étudiants a certes été réduit de façon significative : en effet seul 7 diplômés ont gardé ce statut après l'obtention du diplôme.

Reste que presque 50 % des diplômés dont le statut était étudiant n'ont pas trouvé d'emploi juste après l'obtention du diplôme.

	Non réponse	Etudiant	au foyer	autre	TOTAL
Non réponse	1	8	1	1	11
OUI	2	17	5	5	29
NON	1	10	5	20	36
TOTAL	4	35	11	26	76

Tableau n° 39

15- Dans ce registre on peut évoquer le débat qu'a suscité l'objectif des 80% d'une classe d'âge au niveau du baccalauréat

16- A partir des années 1963 cette tendance s'est confirmée par la mise en place d'un BE professionnel et par la diversification des offres de formation en tenant compte des évolutions des activités.

2- Les demandeurs d'emploi après la formation

Tout porte à croire donc que l'influence de la formation et du diplôme est importante sur l'emploi d'une façon générale et a priori pour l'emploi des jeunes.

Dans cette perspective l'intérêt du diplôme n'acquiert que plus d'importance pour l'insertion professionnelle.

Or, la considération des chiffres de la demande d'emploi, à l'obtention du diplôme laisse entrevoir une certaine aggravation du nombre des demandeurs d'emploi juste après la formation : on passe de 21 à 29.

A l'obtention du diplôme

	Effectifs	%
OUI	29	38,2 %
NON	36	47,4 %
NR	11	14,5 %

Tableau n° 40

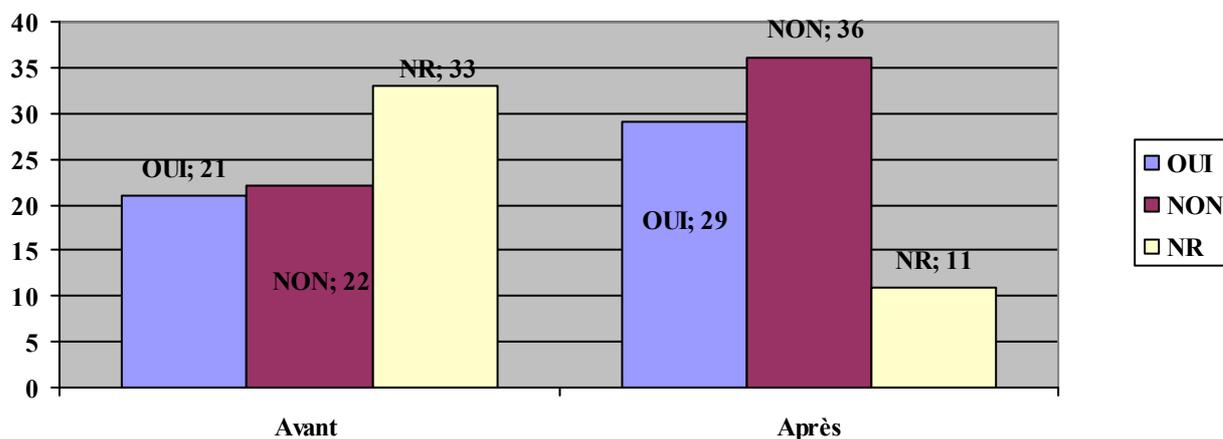
Avant l'obtention du diplôme

Avant près la formation

	Effectifs	%
OUI	21	27,6 %
NON	22	28,9 %
NR	33	43,4 %

Tableau n° 41

Graphique n° 21: Le nombre de demandeurs d'emploi avant la formation et après



a- L'âge des demandeurs d'emploi :

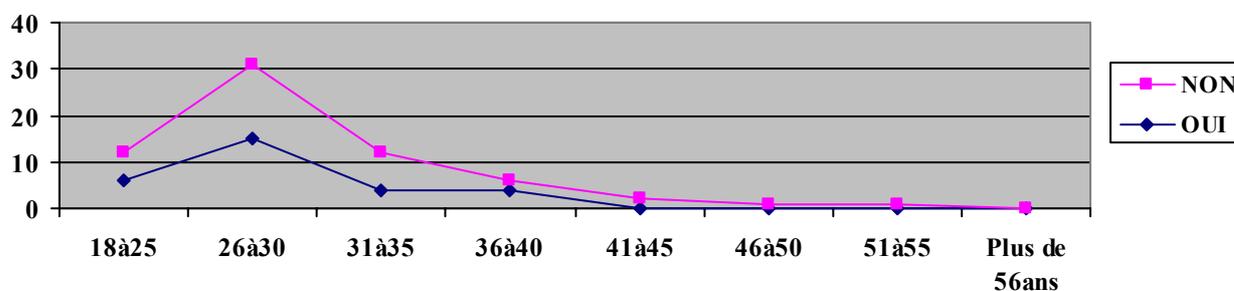
Certaines observations relatives aux profils sociaux et professionnels des diplômés sont susceptibles d'éclairer en partie le constat concernant le nombre des demandeurs d'emploi.

Notamment, l'âge des diplômés, la déclinaison qui suit montre bien que **ce sont les plus jeunes qui sont les plus touchés par la demande d'emploi.**

	Non réponse	OUI	NON	TOTAL
18à25	5	23	6	17
26à30	6	4	16	37
31à35		2	8	12
36à40			2	6
41à45			2	2
46à50			1	1
51à55			1	1
TOTAL	11	29	36	76

Tableau n° 42 : Le rapport demandeurs d'emploi et âge des diplômés

Graphique n° 22: Les demandeurs d'emploi et l'âge des diplômés



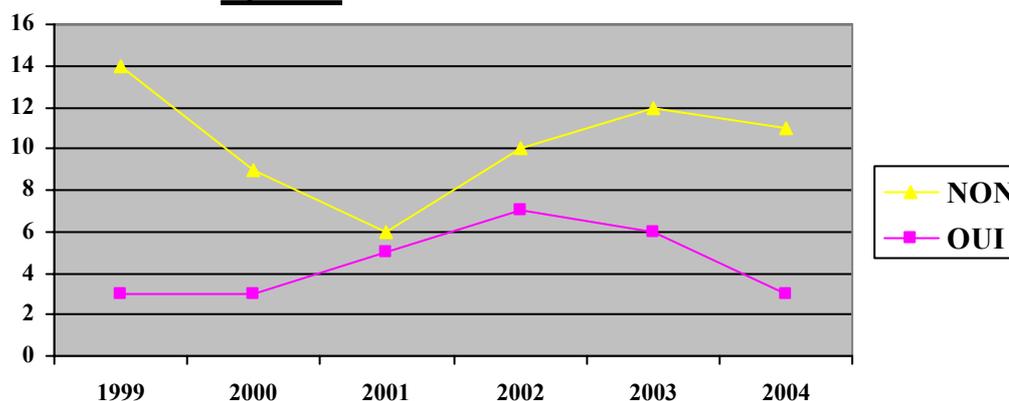
Et pour cause cette indication a son importance dans la compréhension du processus d'insertion professionnelle, et du délai entre l'obtention du diplôme et l'insertion dans la vie active.

	NR	1999	2000	2001	2002	2003	2004	TOTAL
Non réponse		1	2	1		5	2	11
OUI	2	3	3	5	7	6	3	29
NON	1	11	6	1	3	6	8	36
TOTAL	3	15	11	7	10	17	13	76

Tableau n° 43 : Les demandeurs d'emploi et l'année du diplôme

Et la présentation suivante met bien en relief les variations de la courbe selon l'année de l'obtention du diplôme.

Graphique n°23 : Les demandeurs d'emploi et l'année d'obtention du diplôme



De fait, la courbe de la demande d'emploi évolue selon l'année d'obtention du diplôme, autrement dit force est de constater que plus l'obtention du diplôme était ancienne, plus la chance de trouver un emploi était grande.

Et le fléchissement de cette courbe dans les années 2003 et 2004, ne doit faire illusion dans la mesure où loin de signifier une remise en cause de ce constat, elle illustre :

D'une part, la prolongation de certains contrats aidés : emploi jeunes 4, contrat de qualification 2,

Et d'autre part l'autre fait, et non le moindre à savoir « la poursuite » des études (par changement d'orientation 1, ou reprise des études 1).

Demandeurs d'emploi	NR	Etudiant	Au foyer	Autre	Total
OUI	2	17	5	5	29
NON	1	10	5	20	36
NR	1	8	1	1	76

Tableau n° 44 :

Rapport entre les « non professionnels » avant la formation et les demandeurs d'emploi après la formation.

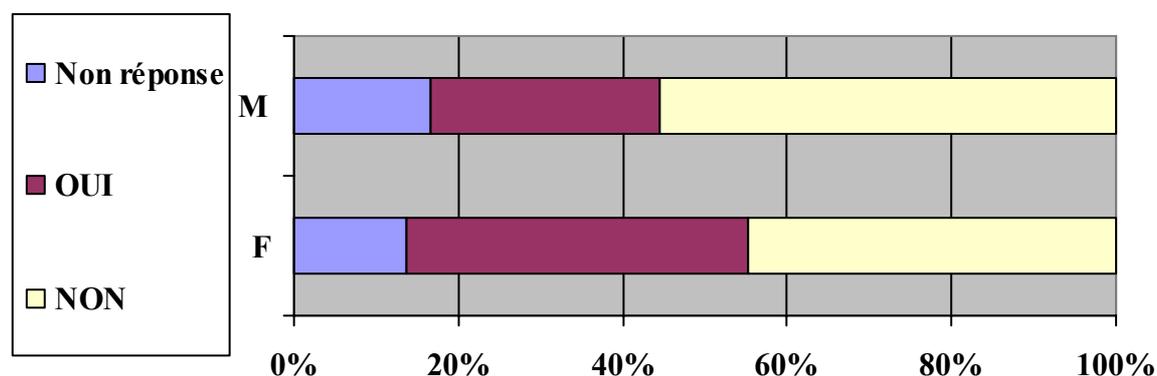
b- Le sexe des demandeurs d'emploi :

De même, la répartition par sexe montre bien que ce sont les femmes (41%) qui sont les plus touchées par la demande d'emploi (les hommes 27%).

Demandeurs d'emploi	F	M	TOTAL
Non réponse	8	3	11
OUI	24	5	29
NON	26	10	36
TOTAL	58	18	76

Tableau n° 45

Graphique n° 24: les demandeurs d'emploi et le sexe du diplômé



Ceci nous amène, au demeurant à relativiser la place accordée au diplôme en tant que « la panacée » pour lutter contre le chômage des jeunes, le constat montre certes que le diplôme est une condition de plus en plus importante, mais loin d'être « suffisante » pour réussir une insertion professionnelle.

La question de l'employabilité des « jeunes diplômés » induit « en filigrane » « le sempiternel » débat : liant et dans certains cas « opposant » « la formation » à « l'expérience ».

A cet égard, le fait qu'une grande partie des diplômés soient jeunes, donc débutants, « fraîchement » sortis du système scolaire, -dans un secteur d'activité où le discours le plus partagé est celui concernant la place de « la professionnalisation »-, ne peut faciliter l'insertion professionnelle à la sortie de la formation, fusse t-elle pour un diplôme professionnel.

c- La répartition territoriale des demandeurs d'emploi.

En termes de répartition territoriale la distribution suivante permet de voir l'importance du nombre des demandeurs d'emploi selon le Département, il en ressort que ce sont l'Aisne et

l'Oise qui sont les plus touchés, par rapport au Département de la Somme. **Reste que 15 sur 29 résident en Picardie.**

	Non réponse	OUI	NON	TOTAL
Non réponse		2		2
Aisne		6	6	12
Allier (03)		1		1
Ardennes (08)			3	3
Aube (10)	1			1
Calvados (14)		1		1
Eure (27)		1		1
Gard (30)			1	1
Garonne (Hte) (31)	1			1
Gironde (33)			1	1
Indre (36)			1	1
Isère (38)			1	1
Loire-Atlantique (44)		1		1
Maine-et-Loire (49)			1	1
Marne (51)		2	1	3
Mayenne (53)		1		1
Meuse (55)	1			1
Morbihan (56)	1			1
Nord (59)		1	1	2
Oise	1	7	6	14
Orne (61)		1	1	2
Pyrénées-Atlantiques (64)	1		1	2
Savoie (73)			1	1
Seine-et-Marne (77)			1	1
Seine-Maritime (76)		3	1	4
Somme	4	2	8	14
Val-D'Oise (95)			1	1
Vosges (88)	1			1
TOTAL	11	29	36	76

Tableau n° 46 : répartition des demandeurs d'emploi selon les Départements

B Les diplômés en situation d'emploi.

Le constat fait concernant la demande d'emploi à l'obtention du diplôme a certes mis en lumière certaines des difficultés concernant l'insertion professionnelle surtout des jeunes et des femmes. Néanmoins la description a permis de mettre en perspective différents éléments qui expliquent ce constat : l'âge, le sexe, le manque d'expérience ...

Autrement dit, pointer ce constat ne doit pas laisser supposer que « l'après formation » n'induit aucun changement, au contraire divers signes révélateurs

marquent le changement dans les situations professionnelles de certains diplômés : l'emploi, les contrats, le secteur et le champ d'activités....

Tout se passe comme si certaines concomitances permettent de parler d'un changement de **l'environnement professionnel pour certains diplômés BEES 1 activités équestres juste après la formation.**

1 l'emploi :

De fait, en matière d'emploi deux remarques s'imposent :

D'un côté, le fait que la situation décrite n'est pas spécifique à ce diplôme, mais se rapporte, selon une configuration générale, à la place de la formation dans l'accès à l'emploi, et la répartition entre les diplômés et non diplômés,

Et de l'autre côté, le principe que ce ne sont ni la formation, ni le diplôme qui déterminent seuls la situation de « l'emploi », mais plutôt la situation économique, autrement dit « l'offre d'emploi ».

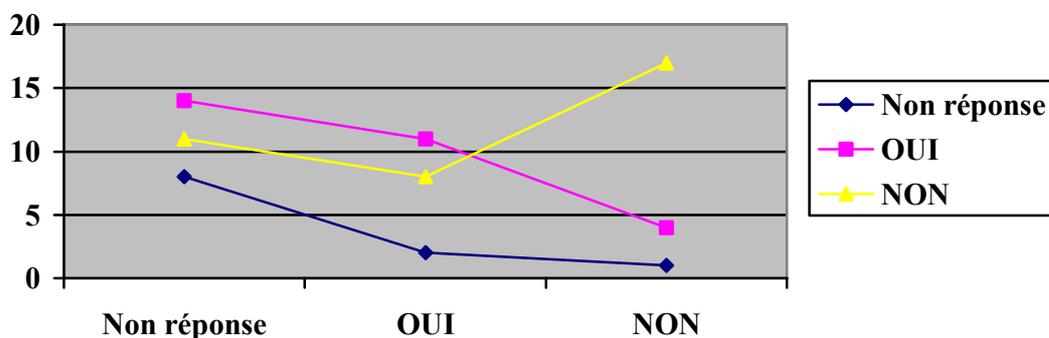
L'examen des premières données relatives à l'emploi des diplômés permet de constater que les chiffres de la demande d'emploi avant et après la formation ne traduisent pas la même réalité.

Et pour cause, un croisement entre les chiffres des demandeurs d'emploi avant la formation et ceux juste après la formation ne révèle pas seulement une relative amélioration de la situation générale de l'emploi, mais aussi le fait que certains « chômeurs » ont bien trouvé un emploi après la formation (11/29).

	Non réponse	OUI	NON	TOTAL
Non réponse	8	2	1	11
OUI	14	11	4	29
NON	11	8	17	36
TOTAL	33	21	22	76

Tableau n° 47 : Le rapport entre les demandeurs d'emploi avant et juste après la formation

Graphique n° 25: Croisement entre le nombre des demandeurs d'emploi avant et après la formation



2 Le descriptif des emplois

a- Nombre en emploi

En fait la présentation du nombre de personnes en emploi permet de relativiser le constat concernant l'importance du chômage juste après la formation : **ainsi l'effectif des personnes en emploi passe de 21 à 37.**

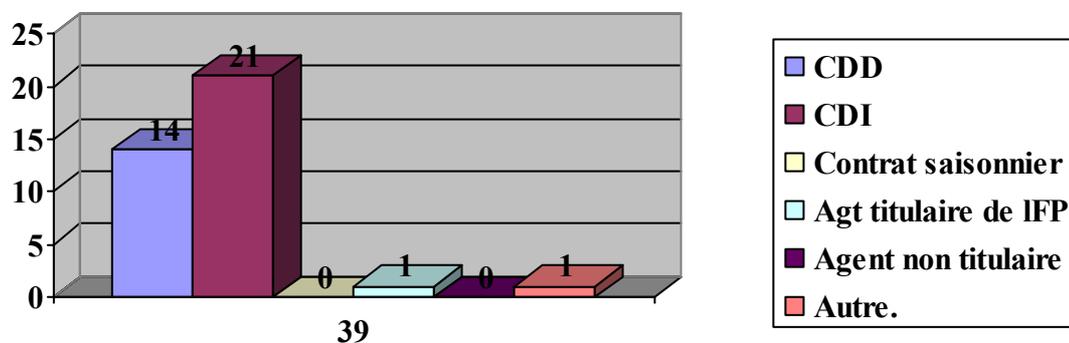
On peut affiner notre propos en indiquant que juste après l'obtention du diplôme le nombre des personnes « passées » dans le secteur des activités équestres est de 25, (on notera par ailleurs que 22 sur les 25 occupent toujours un emploi dans le secteur équestre actuellement).

En terme de répartition territoriale 13 sont dans l'espace rural, 5 rural/urbain, et un en zone urbaine.

b- Type de contrat :

Dans ce registre, et toujours en tenant compte de la situation avant la formation, force est de constater **la progression des contrats à durée indéterminée juste après la formation :**

Type de contrat	Effectifs	%
Non réponse	39	0
CDD	14	37,8
CDI	21	56,8
Contrat saisonnier	0	0
Agent titulaire de la Fonction Publique	1	2,7
Agent non titulaire	0	0
Autre.	1	2,7
TOTAL / réponses	37	100

Tableau n° 48 : Le type de contratGraphique n° 26 : Type de contrat

c- Durée du travail

De même, la situation a évolué s'agissant **de la durée des contrats**, en effet ce sont les contrats à temps complet qui dominent.

⇒ Avant la formation

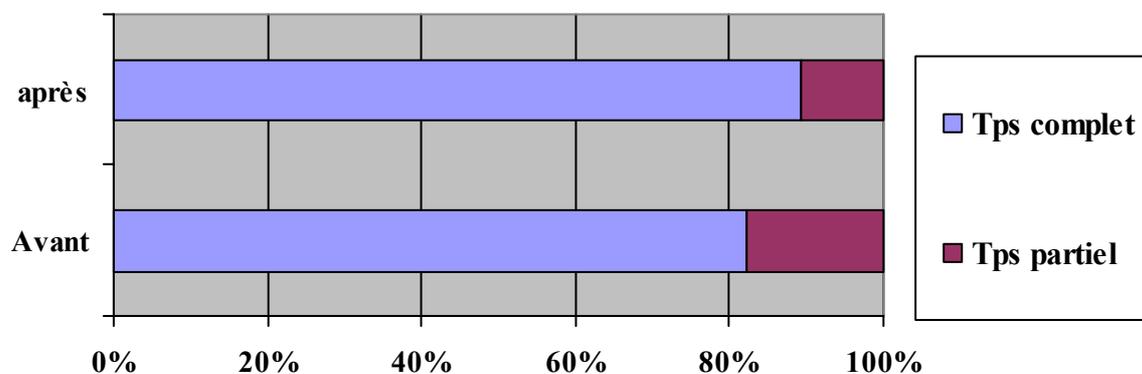
⇒ A l'obtention du diplôme

	Effectifs
Non réponse	59
Tps complet	14
tps partiel	3
TOTAL / réponses	17

	Effectifs
Non réponse	39
Tps complet	33
tps partiel	4
TOTAL / réponses	37

Tableau n° 49

Tableau n° 50

Graphique n° 27 : Les types de contrats avant et après le diplôme

Cependant, l'on constate aussi la progression de certains types de contrats à durée déterminée notamment : deux contrats de qualifications, alors que le nombre des emplois jeunes a doublé.

Nombre des emplois jeunes après la formation

	Effectifs	%
OUI	8	10,5 %
NON	30	39,5 %
NR	38	50 %

Tableau n° 51

d- Les secteurs d'activités :

Juste après l'obtention du diplôme l'on assiste à une sensible **augmentation du nombre des employés dans le secteur équestre**, par rapport aux chiffres avant la formation (seuls 7 travaillaient directement dans le secteur équestre avant la formation).

La formation a ainsi permis :

Soit de confirmer un choix professionnel lié à une expérience amateur, voire bénévole,

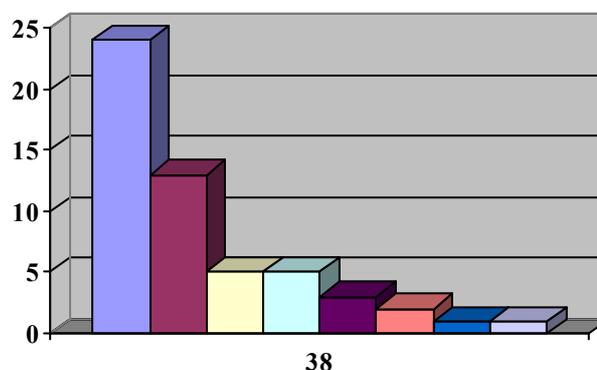
Soit de développer une activité économique voisine (du secteur équestre : agriculture, loisirs),

Soit « carrément » le changement de filière (passage du secteur bancaire, hospitalier, secteur éducatif vers le secteur des activités équestres).

	Effectifs	
Non réponse	38	
Secteur équestre	24	
Sport	13	
Agriculture	5	
Tourisme	5	
Loisirs	3	
socio-éducatif	2	
paramédical	1	
autre	1	
culturel	0	
social	0	
Environnement	0	
TOTAL	76	

Tableau n° 52

Graphique n° 28 : Les secteurs d'activités



Ceci nous amène par ailleurs à constater une certaine diversification des champs d'activité, constituant autant d'opportunités offertes aux diplômés de BEES1 activités équestres dans une économie développée autour du « cheval ».

En effet de plus en plus le secteur équestre a une place significative parmi les secteurs d'activité.

Alors que celui-ci ne concernait que 7 personnes avant la formation, ce sont plus de 24 diplômés qui mentionnent le secteur des activités équestres comme le secteur de référence en termes d'activité.

A ce sujet on note la modification concernant la classification des champs d'activité, un changement en termes de champ de référence, qui induit une orientation vers des secteurs d'activité désormais liés aux secteurs équestres : comme le sport, le tourisme, les loisirs, l'agriculture,...

⇒ Après la formation

Secteurs d'activités	Effectifs
Non réponse	38
Secteur équestre	24
Sport	13
Agriculture	5
Tourisme	5
Loisirs	3
Socio-éducat	2
Paramédical	1
Autre	1
Culturel	0
Social	0
Environnement	0
TOTAL / interrogés	76

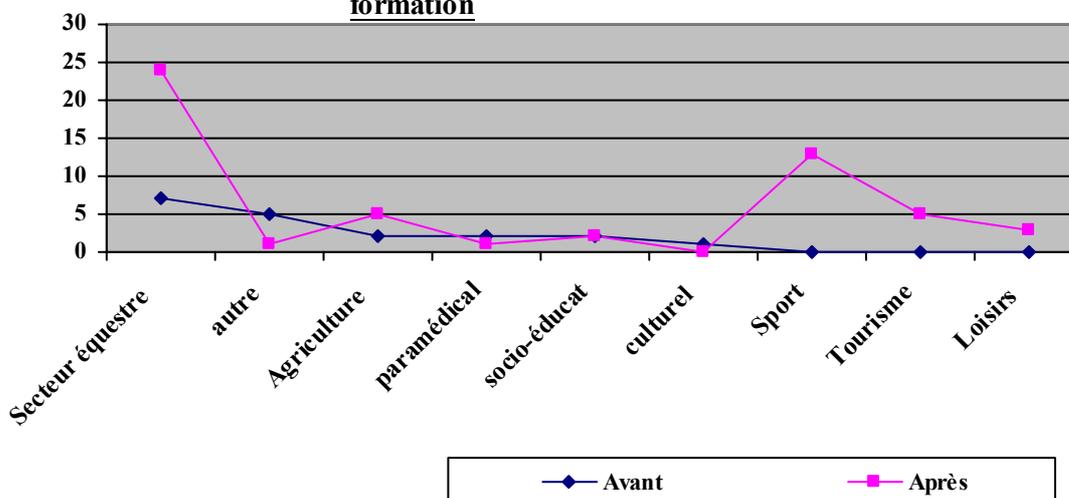
Tableau n° 53

⇒ Avant la formation

Secteurs d'activités	Effectifs
Non réponse	58
Secteur équestre	7
Autre	5
Agriculture	2
Paramédical	2
Socio-éducat	2
Culturel	1
Loisirs	0
Sport	0
Tourisme	0
Environnement	0
Social	0
TOTAL / interrogés	76

Tableau n° 54

Graph n°29 : Répartition des champs d'activités avant et après la formation



e- Statut des employeurs

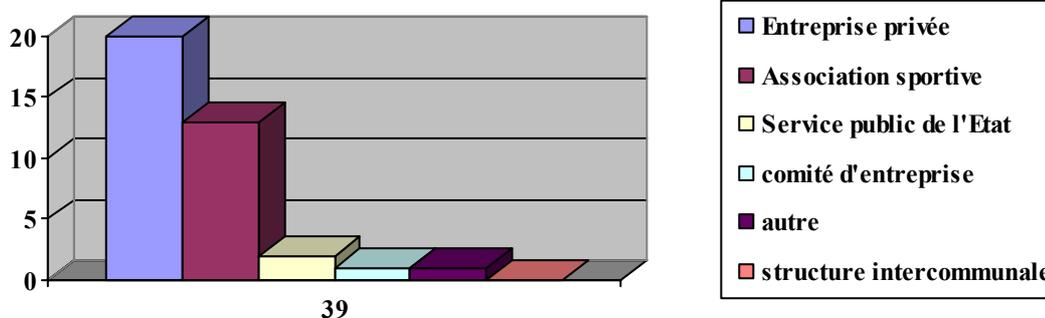
Dans le même registre les changements sont notables s'agissant les statuts des entreprises. Désormais entre l'avant et l'après se dessine déjà une certaine tendance, qui est une des caractéristiques du secteur des activités équestres : à savoir la place qu'occupent « les entreprises privées » (20).

Ce chiffre qui prend toute son importance si on le compare à celui d'avant la formation où ce type d'entreprise était très limité (7).

Statut des employeurs	Effectifs
Non réponse	39
Entreprise privée	20
Association sportive	13
Service public de l'Etat	2
comité d'entreprise	1
autre	1
structure intercommunale	0
service public territorial	0
Asso jeunesse&éducat.populaire	0
TOTAL / interrogés	76

Tableau n° 55

Graphique n° 30 : le statut des entreprises après la formation



CHAPITRE II

LES DIPLOMES NEUF MOIS APRES L'OBTENTION DU DIPLOME

Quelle est l'influence de la formation sur l'emploi et la situation professionnelle des diplômés 9 mois après l'obtention du diplôme ?

Les éléments de réponse à cette question générale supposent que l'on revienne sur les divers aspects qui caractérisent la construction de l'espace professionnel des « désormais » anciens diplômés BEES1 activités équestres.

A- Les étudiants et les demandeurs d'emploi

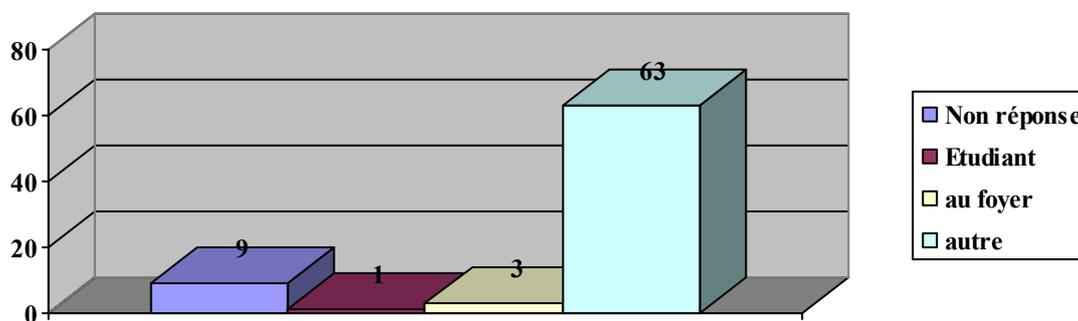
1- Les étudiants

La prise en compte des chiffres donne à voir une amélioration de la situation professionnelle des diplômés 9 mois après l'obtention du diplôme, les chiffres concernant les situations « non professionnelles » : notamment le nombre d'étudiants a largement diminué.

Situation non professionnelle	Effectifs	%
Non réponse	9	0
Etudiant	1	1,5
au foyer	3	4,5
Autre	63	94
TOTAL / réponses	67	100

Tableau n°56

Graphique n° 31: La situation non professionnelle des diplômés après 9 mois



A contrario, les chiffres relatifs à l'emploi indiquent une nette amélioration des conditions du marché du travail dans le secteur.

2- Les demandeurs d'emploi

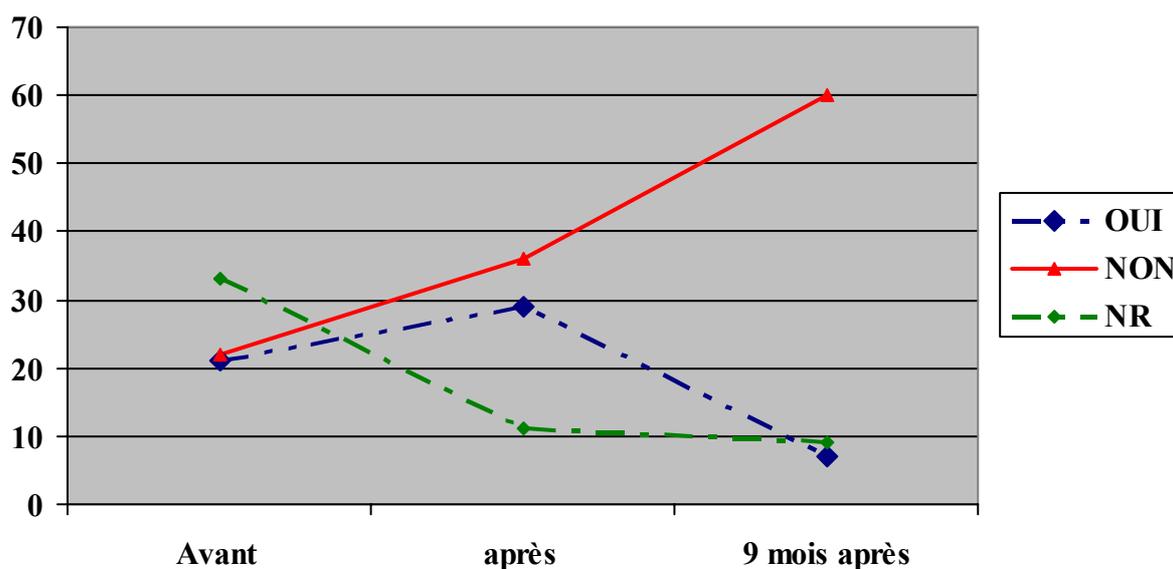
En comparant les chiffres des demandeurs d'emploi juste à la sortie de la formation, par rapport à ceux avant l'entrée en formation : la tendance générale montre bien que la situation en matière d'emploi s'est améliorée : **en effet, seuls 9,2% des diplômés sont demandeurs d'emploi.**

Et seuls cinq demandeurs d'emploi sur les sept sont indemnisés.

	Effectifs	%
OUI	7	9,2%
NON	60	78,9%
NR	9	11,8%

Tableau n° 57 Les demandeurs d'emploi

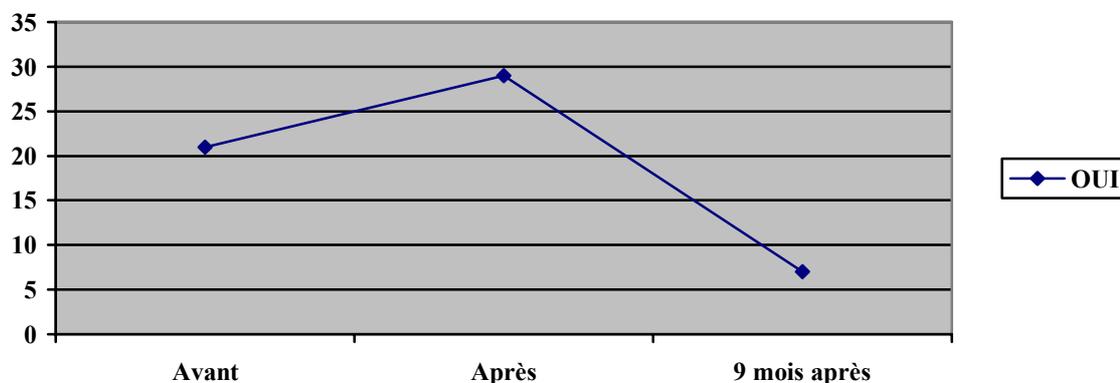
Graphe n° 32 : les chiffres du chômage : avant, après et 9 mois après la formation



Ce constat est d'autant plus important que parmi ceux qui se sont déclarés chômeurs avant la formation, **seuls 3 n'ont pas trouvé un emploi 9 mois après.**

	NR	OUI	NON	TOTAL
NR	7	2		9
OUI	2	3	2	7
NON	24	16	20	60
TOTAL	33	21	22	76

Tableau n° 58

Graphique n° 33: Les demandeurs d'emplois aux 3 périodes.

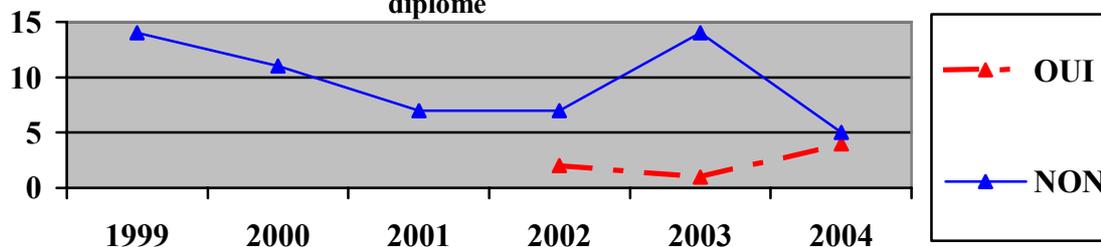
D'ailleurs, la considération des chiffres confirme certaines des remarques déjà indiquées, notamment : le fait que ce sont les titulaires d'un diplôme récent qui peinent à trouver un emploi 9 mois après.

Ce qui confirme au demeurant les difficultés concernant l'importance de la date d'obtention du diplôme dans la réussite de l'insertion professionnelle.

	NR	1999	2000	2001	2002	2003	2004	TOTAL
Non réponse	1	1			1	2	4*	9
OUI					2	1	4	7
NON	2	14	11	7	7	14	5	60
TOTAL	3	15	11	7	10	17	13	76

Tableau n° 59 : Le demandeurs d'emploi selon l'année d'obtention du diplôme

Graphique n° 34 : Le nombre des demandeurs d'emploi selon l'année du diplôme



* Même s'il convient de préciser que certains des diplômes de 2004 n'avaient pas leur diplôme depuis 9 mois au moment de la réalisation de ce suivi.

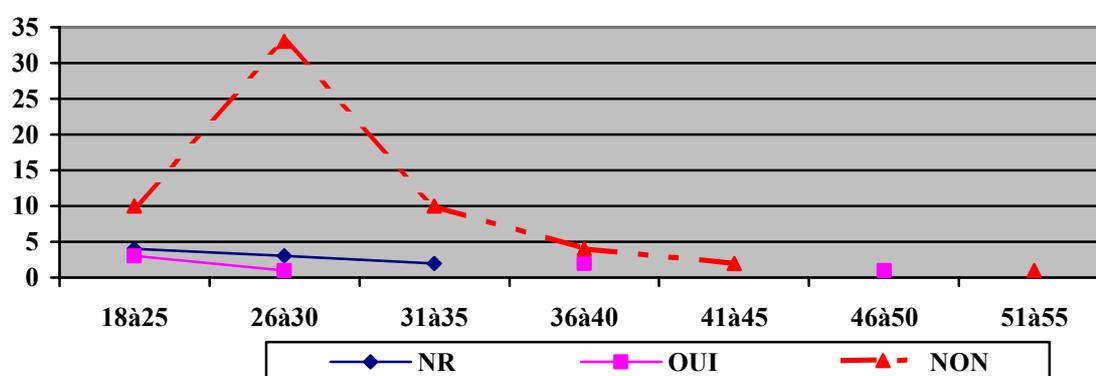
a- L'âge des demandeurs d'emploi :

Dans le même sens l'âge des demandeurs d'emploi joue un rôle non négligeable dans l'insertion professionnelle, or là aussi les chiffres **confirment les difficultés des jeunes à trouver un emploi.**

Demandeurs d'emploi	18à25	26à30	31à35	36à40	41à45	46à50	51à55	TOTAL
Np	4	3	2					9
OUI	3	1		2		1		7
NON	10	33	10	4	2		1	60
TOTAL	17	37	12	6	2	1	1	76

Tableau n° 60 : Les demandeurs d'emploi selon l'âge des diplômés

Graphe n° 35 : L'évolution de la demande d'emploi selon l'âge des diplômés 9 mois après



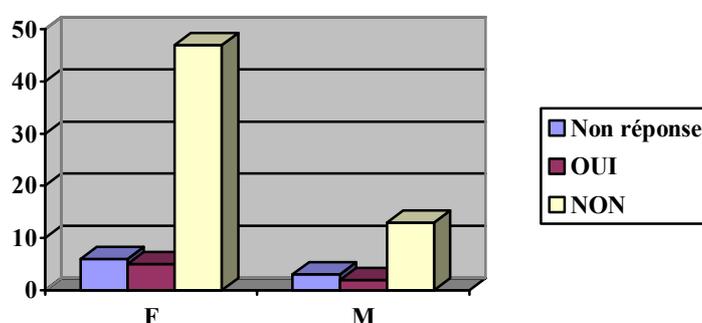
b- le sexe des demandeurs d'emploi.

La femme constitue la part importante des demandeurs d'emploi, compte tenu de l'effectif pris en compte ceci s'avère logique.

	F	M	TOTAL
Non réponse	6	3	9
OUI	5	2	7
NON	47	13	60
TOTAL	58	18	76

Tableau n° 61

Graphique n° 36: Le sexe et la demande d'emploi



c- La répartition territoriale des demandeurs d'emploi :

Au niveau territorial la répartition pour ne pas dire « la dispersion » de l'effectif des demandeurs d'emploi atténue l'importance statistique.

Néanmoins, 5 sur 7 résident en Picardie.

	NR	OUI	NON	TOTAL
Non réponse			2	2
Aisne	2	2	8	12
Allier (03)			1	1
Ardennes (08)			3	3
Aube (10)	1			1
Calvados (14)			1	1
Eure (27)			1	1
Gard (30)			1	1
Garonne (Hte) (31)			1	1
Gironde (33)		1		1
Indre (36)			1	1
Isère (38)			1	1
Loire-Atlantique (44)			1	1
Maine-et-Loire (49)			1	1
Marne (51)			3	3
Mayenne (53)			1	1
Meuse (55)			1	1
Morbihan (56)			1	1
Nord (59)			2	2
Oise	3	2	9	14
Orne (61)		1	1	2
Pyrénées-Atlantiques (64)			2	2
Savoie (73)			1	1
Seine-et-Marne (77)			1	1
Seine-Maritime (76)	1		3	4
Somme	2	1	11	14
Val-D'Oise (95)			1	1
Vosges (88)			1	1
TOTAL	9	7	60	76

Tableau n° 62: La répartition des demandeurs d'emploi selon les Départements 9 mois après la formation

B- Les diplômés en emploi

1- Nombre en emploi

Le constat général laisse entrevoir une certaine amélioration, 9 mois après l'obtention du diplôme on passe de 21 à 58 diplômés en situation d'emploi.

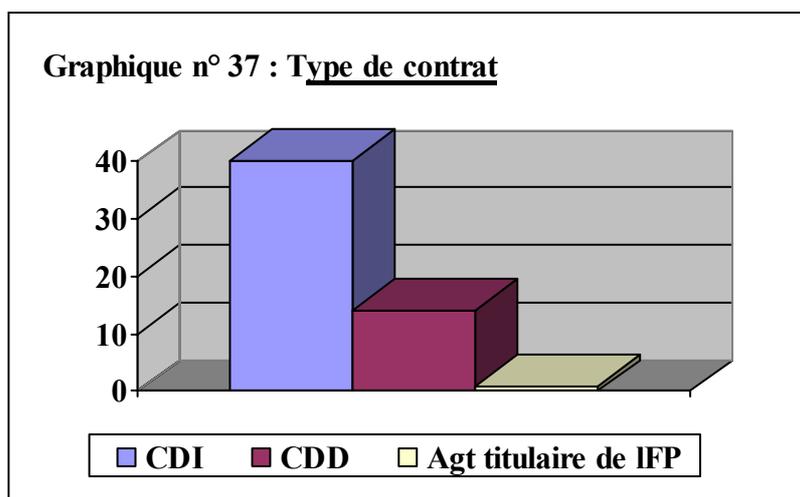
En affinant notre descriptif de la situation, il s'avère que 18 diplômés qui étaient sans emploi au moment de l'obtention du diplôme ont trouvé un emploi 9 mois après l'obtention du diplôme, dont un hors secteur équestre.

2- Le type de contrat

L'autre élément qui caractérise cette amélioration est relatif à l'importance que prend désormais la place des contrats de travail : 9 mois après l'obtention du diplôme **les contrats à durée indéterminée dominent largement.**

Type de contrat	Effectifs	%
Non réponse	21	0
CDI	40	52,6
CDD	14	18,4
Agent titulaire de FP	1	1,3
TOTAL / interrogés	76	72,4

Tableau n° 63



3- La durée du travail

De même que se généralise « le temps complet ». Et la comparaison entre les deux périodes à l'obtention du diplôme et 9 mois après illustre ce constat.

Juste après l'obtention du diplôme

	Effectifs	%
Non réponse	41	0
Tps complet	33	94,3
Tps partiel	2	5,7
TOTAL / réponses	35	100

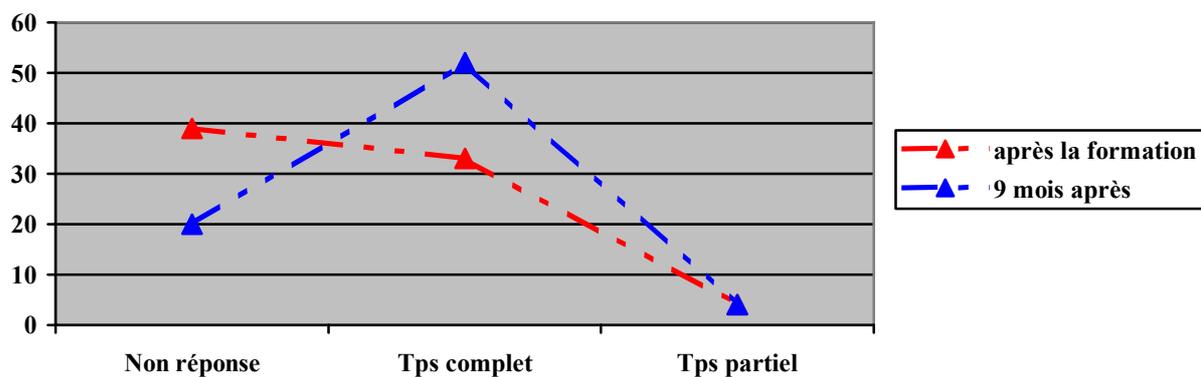
Tableau n° 64

9 mois après

	Effectifs	%
Non réponse	21	0
Tps complet	52	94,5
tps partiel	3	5,5
TOTAL / réponses	55	100

Tableau n° 65

Graphe n° 38 : Type de contrat à l'obtention du diplôme et 9 mois après



Il faut néanmoins signaler que le nombre des contrats aidés notamment « les emplois jeunes » a progressé, par rapport au chiffre enregistré avant et juste après l'obtention du diplôme. 9 mois après l'obtention du diplôme 9 diplômés ont un statut d'emploi jeune, dont un hors secteur équestre.

	Effectifs	%
Non réponse	21	27,6
OUI	9	11,8
NON	46	60,5
TOTAL	76	100

Tableau n° 66

4 Le territoire des activités

L'espace rural occupe une importance certaine dans la répartition des activités des diplômés.

On peut au demeurant parler d'une polarisation « des territoires d'activités » autour de l'espace rural ou rural/urbain, un fait correspondant au besoin d'un secteur d'activité en développement.

Le fait montre bien l'intérêt que revêt désormais le secteur des activités équestres dans le développement rural.

La progression statistique donne une autre dimension aux rapports entre une activité « économique » et un espace en quête « d'une nouvelle dynamique ».

Ceci est flagrant si on fait une comparaison entre la répartition des espaces d'activités avant la formation et la situation 9 mois après l'obtention du diplôme BEES 1 activités équestres.

⇒ Le territoire des activités
9 mois après la formation

	Effectifs	%
Non réponse	19	0
Urbain	15	26,3
Rural	27	47,4
Rural/Urbain	15	26,3
TOTAL / réponses	57	100

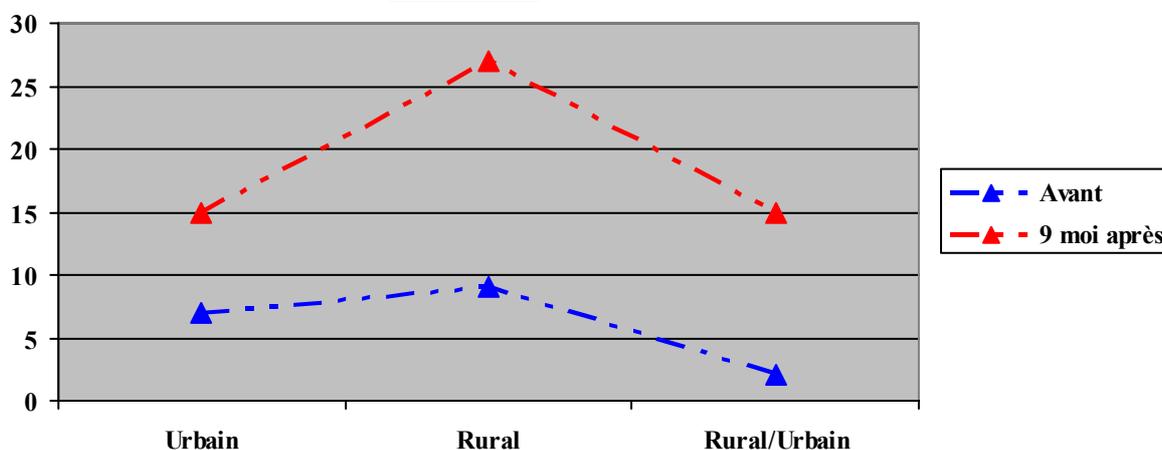
Tableau n° 67

avant la formation

	Effectifs	%
Non réponse	58	0
Urbain	7	38,9
Rural	9	50
Rural/Urbain	2	11,1
TOTAL / réponses	18	100

Tableau n° 68

Graph n° 39: Territoire de l'activité avant l'obtention du diplôme et 9 mois après.



En fait, cette observation conforte le discours s'agissant de la participation de ce secteur dans le dynamisme (économique et social) des espaces ruraux et périurbains, voire d'oeuvrer au développement des échanges entre les espaces (urbain et rural).

Dans cette perspective parmi les effets positifs de cette évolution on peut parler de l'organisation et du développement dans les zones rurales d'une offre de services liée aux activités équestres et de manière concomitante un renforcement de la « professionnalisation » de l'encadrement.

5 Le public concerné

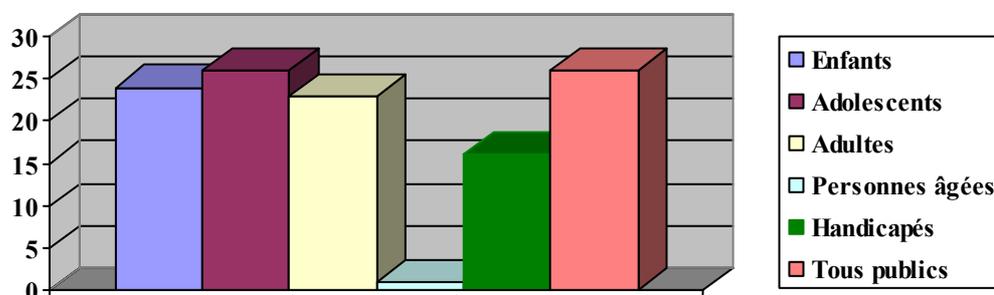
La diversité du public pris en charge est importante, même si les enfants et surtout les adolescents constituent les groupes dominants.

Par ailleurs, nul doute que la spécificité des activités pourrait expliquer la faible place réservée aux handicapés et surtout aux personnes âgées.

Le public concerné	Effectifs	%
Non réponse	22	0
Enfants	24	20,7
Adolescents	26	22,4
Adultes	23	19,8
Personnes âgées	1	0,9
Handicapés	16	13,8
Tous publics	26	22,4
TOTAL / réponses	116	100

Tableau n° 69

Graphique n°40 : Le public



6 Le statut des salariés

La déclinaison des catégories des salariés traduit aussi une certaine évolution 9 mois après la formation :

A l'obtention du diplôme

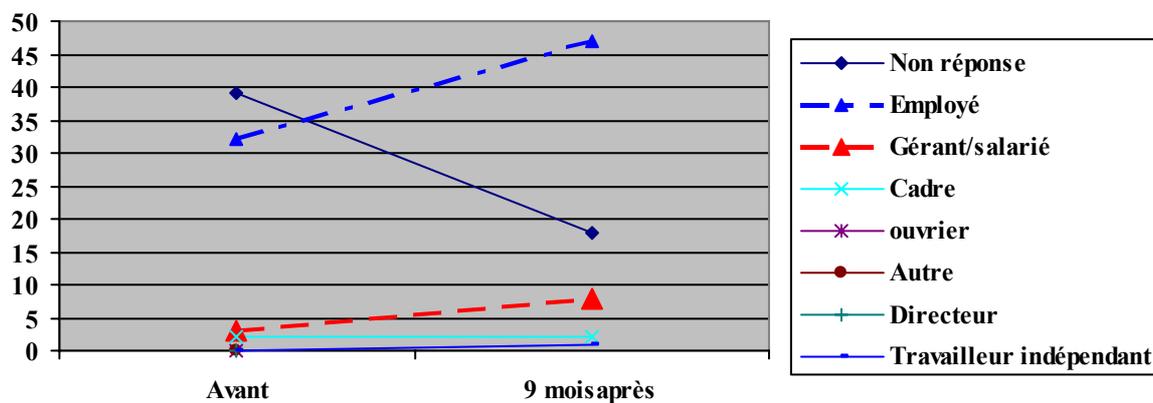
9 mois après

	Effectifs		Effectifs
Non réponse	39	Employé	47
Employé	32	Non réponse	18
Gérant/salarié	3	Gérant/salarié	8
Cadre	2	Cadre	2
ouvrier	0	Travailleur indépendant	1
Autre	0	Autre	0
Directeur	0	ouvrier	0
Travailleur indépendant	0	Directeur	0
Agent de maîtrise	0	Agent de maîtrise	0
TOTAL / interrogés	76	TOTAL / interrogés	76

Tableau n° 70

Tableau n° 71

Graphe n°41: Le statut des salariés avant la formation et 9 mois après



Cette présentation conforte le constat d'évolution pointée concernant la situation professionnelle, elle permet notamment de constater l'importance que prennent au fur et mesure deux types de statut :

« Les employés » : une dénomination qui renvoie à un statut intermédiaire sans référence de qualification, ni de spécialisation, pourtant le diplôme BEES1 activités équestres renvoie plus à « un statut spécialisé », ce positionnement est fait faute « de mieux »

Et « les salariés gérants », un statut qui revêt une importance certaine dans un secteur d'activité où le développement de l'emploi est le fait d'un développement des initiatives « individuelles » : notamment par la création d'entreprise ou « l'association » dans le cadre d'entreprise familiale.

D'une façon générale, une remarque mérite d'être pointée : elle est relative à la place limitée occupée par les « cadres » dans un secteur où « l'encadrement » et « l'organisation » prennent de plus en plus d'importance.

D'autant qu'en plus du BEES1, certains diplômés ont des formations supérieures (20 diplômés), la question qui se pose concerne le peu de valorisation des compétences liées à des formation « dites » générales, dans un secteur où se pose de plus en plus la question de la polyvalence (animation/gestion ; gestion/pédagogie....).

En effet, seuls deux diplômés sur un ensemble de 20 diplômés titulaires d'un diplôme supérieur se positionnent comme « cadre », et les deux ont un diplôme de « licence/maîtrise », d'ailleurs l'emploi occupé se rattache : soit à la direction, soit à un secteur d'activité parallèle au secteur des activités équestres (notamment l'ingénierie).

7- Voies de recrutement

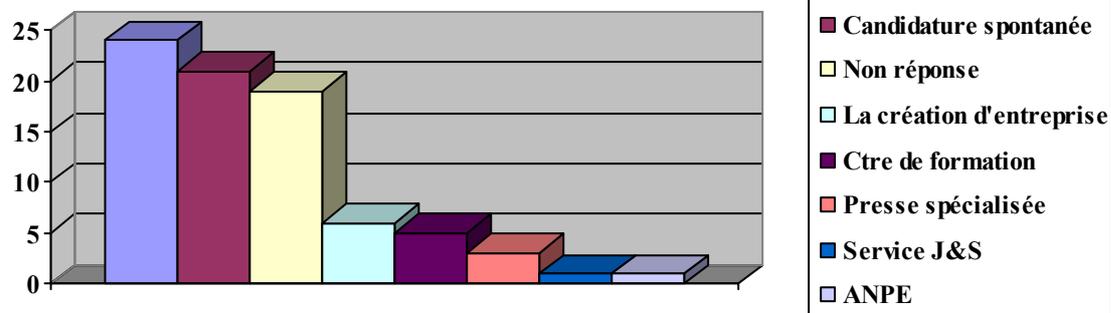
Cette tendance est confortée par les réponses concernant : « **comment les diplômés ont-ils trouvé un emploi ?** »

En effet si « les relations » jouent un rôle dominant, la place de « la création d'entreprise » est significative.

« Comment les diplômés ont-ils trouvé un emploi »	Effectifs	%
Par relation	24	31,6
Candidature spontanée	21	27,6
Non réponse	19	0
La création d'entreprise	6	7,9
Centre de formation	5	6,6
Presse spécialisée	3	3,9
Service J&S	1	1,3
ANPE	1	1,3
TOTAL / interrogés	76	80,3

Tableau n° 72

Graph n° 42 : Comment les diplômés ont-ils trouvé un emploi



8 Le statut de l'employeur

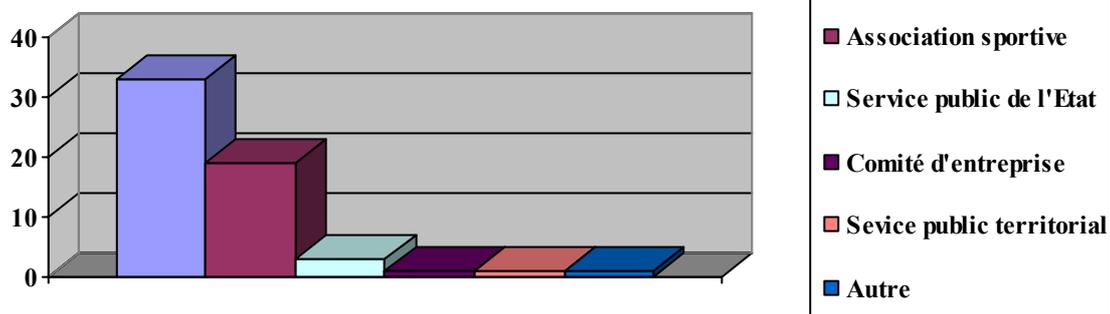
Le statut des entreprises corrobore les réflexions faites au sujet des changements dans l'environnement professionnel des diplômés.

Les chiffres relatifs à la répartition des statuts des employeurs confirment la tendance -déjà pointée-, concernant l'importance prise par « les structures privées » dans le champ des activités équestres (+13 par rapport à la période précédente)

Statut des employeurs	Effectifs	%
Entreprise privée	33	43,4
Association sportive	19	25
Non réponse	18	0
Service public de l'Etat	3	3,9
Comité d'entreprise	1	1,3
Service public territorial	1	1,3
autre	1	1,3
TOTAL / interrogés	76	76,3

Tableau n° 73

Graphique n° 43: statut des employeurs



CHAPITRE III

LA SITUATION ACTUELLE

La description de la situation actuelle des diplômés constitue une mise en « relief » censée mettre en perspective les diverses observations dans un contexte général.

Elle suppose une présentation qui tienne compte de l'ensemble des observations relatives aux parcours des diplômés, mais induit en parallèle une présentation succincte de la place qu'occupe le secteur des activités équestres.

A- Un contexte de changement

La réflexion « actuelle » ne peut faire fi de divers faits, qui participent dans la re-structuration des activités équestres en tant que secteur d'activité :

Qu'il s'agisse de la diversification des activités

de la re-structuration en termes de représentation

Et des changements « des cursus de formation » par la mise en place d'un « brevet professionnel »

Autant de faits qui laissent supposer une période de changement.

Dès lors l'approche décrite ci-dessous conditionne au demeurant les différents paramètres à prendre en compte dans la présentation de « la situation actuelle » des diplômés.

Une situation certes chargée des éléments déjà repérés dans les périodes décrites, mais qui prend tout son sens en intégrant les éléments de la situation actuelle du secteur des activités équestres.

A ce sujet peut-on y voir un signe dans le fait que ce sont les options du BEES 1 les plus répondues qui constituent la majorité des chômeurs (6 CSO, 3 poney et 2 CCE), d'aucuns peuvent certes y voir une simple variation statistique, mais la tendance décrite plaide pour une diversification des champs d'activité et donc des options du diplôme.

L'autre élément à pointer dans le même registre concerne le fait que ce soient les femmes qui constituent le contingent le plus important des demandeurs d'emploi.

B- Les demandeurs d'emploi

A en croire les différentes données régionales le secteur des activités équestres en Picardie est un secteur qui a connu un important développement.

Les statistiques recueillies par la DRDJS confortent cette observation par des chiffres concernant le nombre de structures, mais aussi par les nombres de licenciés (avec une moyenne régionale qui est supérieure à la moyenne nationale).

Reste que la présentation des deux précédentes périodes a montré une certaine difficulté pour l'insertion professionnelle de certains diplômés.

Certes l'importance « de l'employabilité » des diplômés est significative (plus de 80%), **reste que sur l'ensemble 12 diplômés sont sans emploi.** Un chiffre relativement important compte tenu du discours sur les perspectives de développement du secteur des activités équestres.

Demandeurs d'emploi	Effectifs	%
Non réponse	7	9,2
OUI	12	15,8
NON	57	75
TOTAL	76	100

Tableau n° 74 : Les demandeurs d'emploi actuellement

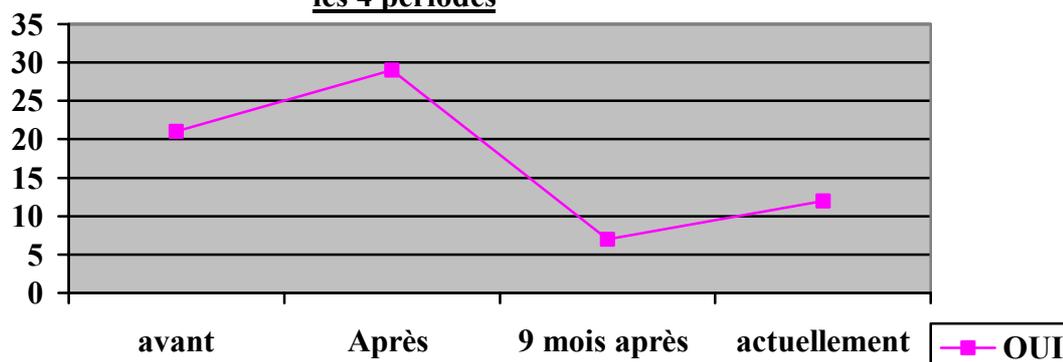
Ramené aux chiffres d'avant la formation ce nombre laisse supposer une amélioration, mais témoigne néanmoins des difficultés à insérer professionnellement tous les diplômés.

Cela relativise, d'une part la portée du discours concernant la place de la formation professionnelle dans la recherche d'emploi, et suppose d'autre part d'intégrer d'autres paramètres susceptibles d'expliquer cette situation : dont l'âge des diplômés, l'expérience ...

Demandeurs d'emploi	avant	Après	9 mois après	actuellement
Non réponse	33	11	9	7
OUI	21	29	7	12
NON	22	36	60	57
TOTAL	76	76	76	76

Tableau n° 75 : Les demandeurs d'emploi au moment des quatre périodes

Graphique n°44: Le nombre des demandeurs d'emploi selon les 4 périodes



a- L'âge des demandeurs d'emploi

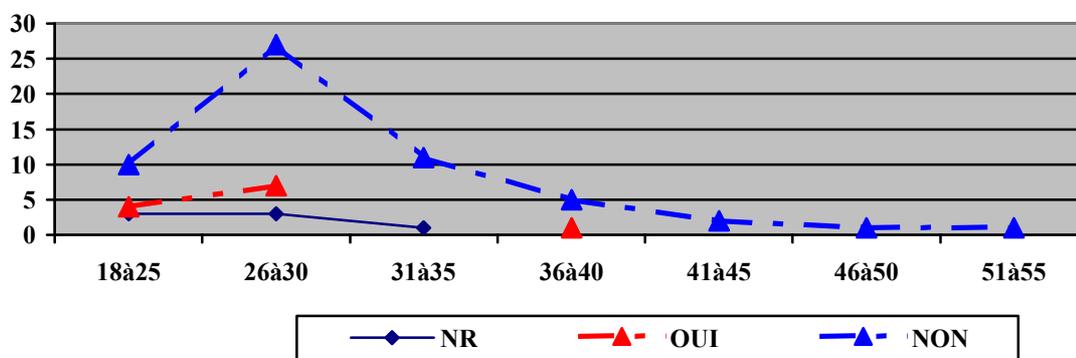
Le profil social des demandeurs d'emploi permet d'enrichir l'approche de cette situation.

En effet, en considérant l'âge des diplômés en demande d'emploi on se rend compte que ce sont presque toujours les plus jeunes : 11 de moins de 30 ans qui peinent à trouver un emploi.

	18à25	26à30	31à35	36à40	41à45	46à50	51à55	TOTAL
NR	3	3	1					7
OUI	4	7		1				12
NON	10	27	11	5	2	1	1	57
TOTAL	17	37	12	6	2	1	1	76

Tableau n° 76: Les demandeurs d'emploi et l'âge des diplômés

Graphe n° 45 : Rapport entre la demande d'emploi et l'âge du diplômé



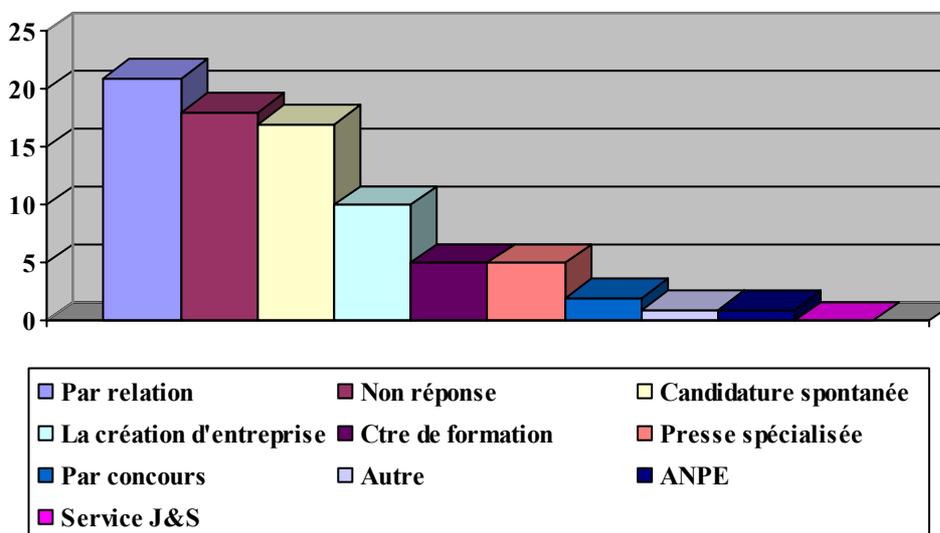
La majorité des demandeurs d'emploi ont moins de 30 ans, cette constance concernant le rapport entre la situation des jeunes diplômés vis-à-vis de l'emploi, se rapporte à une problématique générale concernant « l'emploi des jeunes ».

Une préoccupation qui se pose même dans le cas de jeunes « diplômés », qui se trouvent confrontés à des difficultés pour réussir une insertion professionnelle ; notamment l'importance de l'expérience professionnelle, mais aussi « la connaissance » d'un secteur d'activité : où « l'aspect relationnel » joue un rôle incontournable dans « le circuit » de recrutement « des débutants ».

« Comment les diplômés ont-ils trouvé un emploi »	Effectifs
Par relation	21
Non réponse	18
Candidature spontanée	17
La création d'entreprise	10
Centre de formation	5
Presse spécialisée	5
Par concours	2
Autre	1
ANPE	1
Service J&S	0
TOTAL / interrogés	76

Tableau n° 77

Graphique n°44: Comment les diplômés ont-ils trouvé un emploi

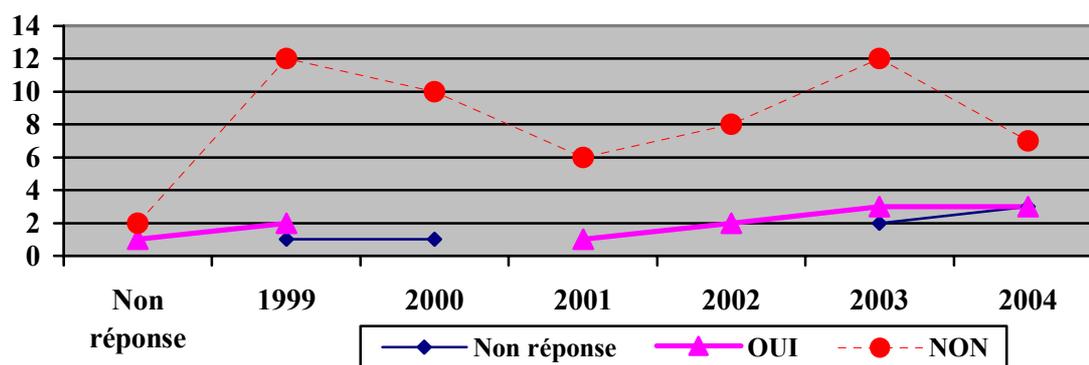


Le rapport entre les demandeurs d'emploi et la date d'obtention du diplôme corrobore l'observation, et illustre « **la difficulté des jeunes diplômés** » à s'insérer professionnellement, sachant que **la plupart des demandeurs d'emplois sont des jeunes qui ont eu leur diplôme depuis 2001.**

	NR	1999	2000	2001	2002	2003	2004	TOTAL
Non réponse		1	1			2	3	7
OUI	1	2		1	2	3	3	12
NON	2	12	10	6	8	12	7	57
TOTAL	3	15	11	7	10	17	13	76

Tableau n° 78: les demandeurs d'emploi et l'année d'obtention du diplôme

Graphique n° 45: Les demandeurs d'emploi selon l'année d'obtention du diplôme



b- Le sexe des demandeurs d'emploi

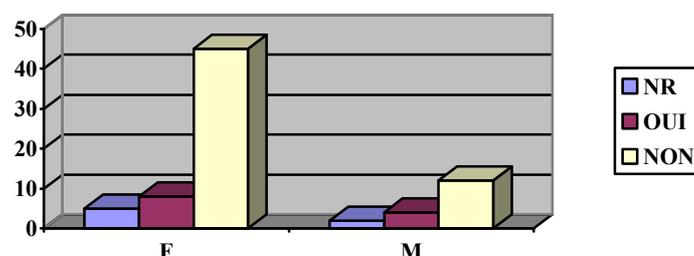
L'autre élément à considérer dans cette présentation des éléments susceptibles d'éclairer la situation actuelle des demandeurs d'emploi parmi les diplômés BEES1 activités équestres est relatif à **la place des femmes parmi « les jeunes diplômés » en quête d'une situation professionnelle.**

On peut relativiser cette observation en rappelant à ce sujet que le secteur des activités équestres est parmi les secteurs les plus « féminisés » dans le champ jeunesse et sports.

Les demandeurs d'emploi (actuellement)	F	M	TOTAL
NR	5	2	7
OUI	8	4	12
NON	45	12	57
TOTAL	58	18	76

Tableau n° 79

Graphique n°46 : Le sexe des demandeurs d'emploi



d- Répartition territoriale des demandeurs d'emploi

Le constat actuel confirme les observations déjà pointées auparavant : les demandeurs d'emplois se concentrent dans la Région picarde et de façon presque égale cette fois ci entre les trois Départements, 8 des 12 demandeurs d'emploi résident en Picardie.

Faudrait-il en déduire pour autant que « **la mobilité** » hors de la région est un élément décisif pour favoriser l'insertion professionnelle ?

Tableau n° 80 La répartition départementale des diplômés demandeurs d'emploi actuellement

Département	NR	OUI	NON	TOTAL
Non réponse			2	2
Aisne	1	3	8	12
Allier (03)			1	1
Ardennes (08)			3	3
Aube (10)	1			1
Calvados (14)			1	1
Eure (27)		1		1
Gard (30)			1	1
Garonne (Hte) (31)			1	1
Gironde (33)			1	1
Indre (36)	1			1
Isère (38)			1	1
Loire-Atlantique (44)			1	1
Maine-et-Loire (49)			1	1
Marne (51)			3	3
Mayenne (53)			1	1
Meuse (55)	1			1
Morbihan (56)			1	1
Nord (59)			2	2
Oise	2	3	9	14
Orne (61)		1	1	2
Pyrénées-Atlantiques (64)			2	2
Savoie (73)			1	1
Seine-et-Marne (77)		1		1
Seine-Maritime (76)		1	3	4
Somme	1	2	11	14
Val-D'Oise (95)			1	1
Vosges (88)			1	1
TOTAL	7	12	57	76

C- Les diplômés en situation d'emploi

En prenant en compte le constat chiffré , force est de constater que la part des personnes en emploi domine largement (60), reste que en affinant notre approche des situations professionnelles on se rend compte qu'en matière d'emploi les situations ont évolué selon les individus et les périodes :

- ✧ **11 ont gardé le même emploi dans toutes les périodes**
- ✧ **19 ont eu leur emploi à l'obtention du diplôme**
- ✧ **11 ont eu leur emploi 9 mois après l'obtention du diplôme**
- ✧ **18 ont eu leur emploi dans la période actuelle**

Parmi les 11 ayant gardé le même emploi, 5 personnes ont un emploi hors secteur équestre.

D- Descriptif d'emploi

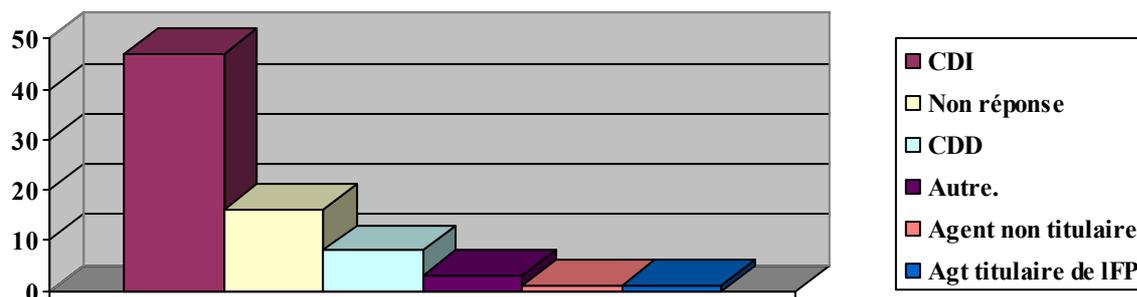
1- Type de contrat

Les chiffres concernant les types de contrats confirment une autre tendance : en l'occurrence **l'importance des contrats à durée indéterminée.**

Type de contrat (actuellement)	Effectifs	%
CDI	47	61,8
Non réponse	16	0
CDD	8	10,5
Autre.	3	3,9
Agent non titulaire	1	1,3
Agent titulaire de la Fction Pque Territor.	1	1,3
Contrat saisonnier	0	0
TOTAL / interrogés	76	78,9

Tableau n°81

Graphique n°47: Le type de contrat actuellement



2- La durée du travail

De même que se confirme la tendance concernant la durée des contrats : Ce sont les contrats à temps complet qui dominent.

Durée de travail (actuellement)	Effectifs	
Non réponse	19	
Tps complet	53	
tps partiel	4	
TOTAL / réponses	57	

Tableau n° 82

3- Le territoire des activités

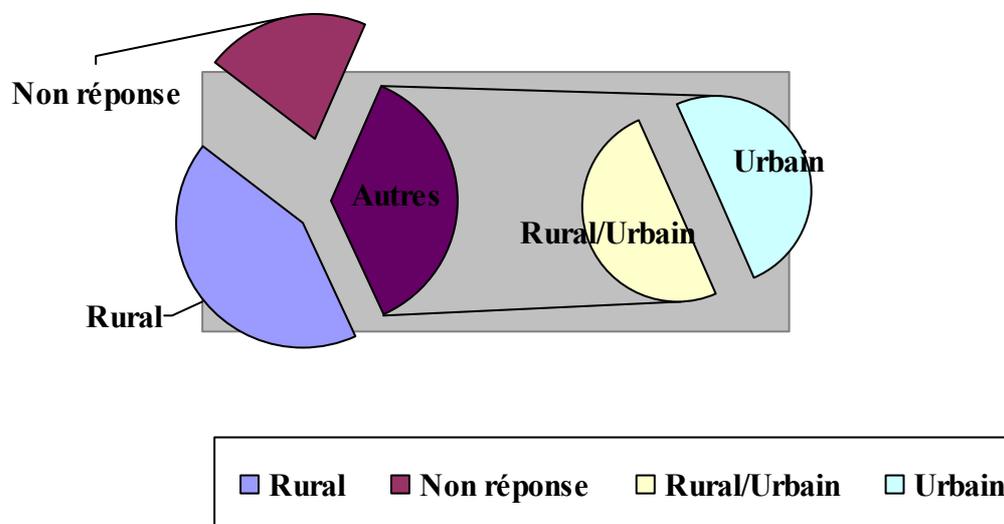
Concernant les territoires des activités la tendance à la polarisation autour de l'espace rural se confirme. Cela étant dit dans la plupart des cas le rapport entre positionnement de la structure (zone rurale) et « l'espace » concerné par les activités (rural/urbain) induit une diversité des espaces.

Et le développement des activités favorise aussi l'échange entre les territoires rural/urbain.

Territoire de l'activité	Effectifs	%
Rural	32	42,1
Non réponse	16	0
Rural/ Urbain	14	18,4
Urbain	14	18,4
TOTAL / interrogés	76	78,9

Tableau n° 83

graphe n° 48 : Territoire de l'activité



4- Le Public concerné par les activités

Concernant les publics, les activités développées touchent en priorité les enfants et les adolescents.

Certes les « tous publics » prennent une place importante, il n'en demeure pas moins que l'effort entrepris pour promouvoir l'accueil de certains publics comme les adultes et surtout les handicapés reste à développer (17).

9 mois après la formation

Actuellement

Le public	Effectifs	%	Le public	Effectifs	%
Non réponse	22	0	Non réponse	19	0
Enfants	24	20,7	Enfants	21	27,6
Adolescents	26	22,4	Adolescents	26	34,2
Adultes	23	19,8	Adultes	21	27,6
Personnes âgées	1	0,9	Personnes âgées	0	
Handicapés	16	13,8	Handicapés	13	17,1
Tous publics	26	22,4	Tous publics	31	40,8
TOTAL / réponses	116	100	TOTAL / réponses	116	100

Tableau n° 84

Tableau n° 85

17- Le projet fédéral 2000-2004 fait de cette conquête « des publics rares » dans les centres équestres, comme les hommes, et les garçons, les adultes et les « publics spécifiques » l'une des priorités de la stratégie à développer. FFE Le projet 2000-2004, page 3, octobre 2004.

5- Le statut des salariés

Là aussi la tendance est confirmée, en effet c'est toujours le statut « d'employé » qui domine, même le nombre des salariés/gérants a augmenté, une évolution liée à l'augmentation du nombre de création d'entreprise par des diplômés après une première expérience en tant que salarié.

9 Mois après la formation

Statut du salarié	Effectifs	%
Employé	47	61,8
Non réponse	18	0
Gérant/salarié	8	10,5
Cadre	2	2,6
Travailleur indépendant	1	1,3
ouvrier	0	0
Directeur	0	0
TOTAL / interrogés	76	76,3

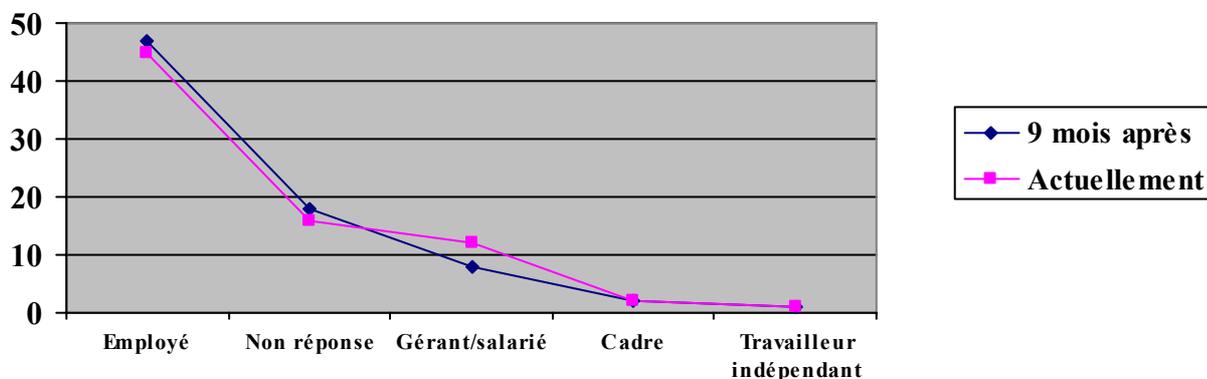
Actuellement

Statut du salarié	Effectifs	%
Employé	45	59,2
Non réponse	16	0
Gérant/salarié	12	15,8
Cadre	2	2,6
Travailleur indépendant	1	1,3
ouvrier	0	0
Directeur	0	0
TOTAL / interrogés	76	76,3

Tableau n° 86

Tableau n° 87

Graphe n° 49 : le statut des salariés



Cette approche comparative permet d'illustrer différentes remarques :

Elle confirme d'abord le peu d'importance des cadres, information déjà pointée dans les commentaires.

Ensuite, le fait qu'aucun diplômé ne fasse référence au statut « de directeur » pourtant si l'on considère les fonctions déclinées et les intitulés de postes cette fonction est occupée par plusieurs diplômés.

Enfin, le peu de place qu'occupe le statut de « salarié indépendant ».

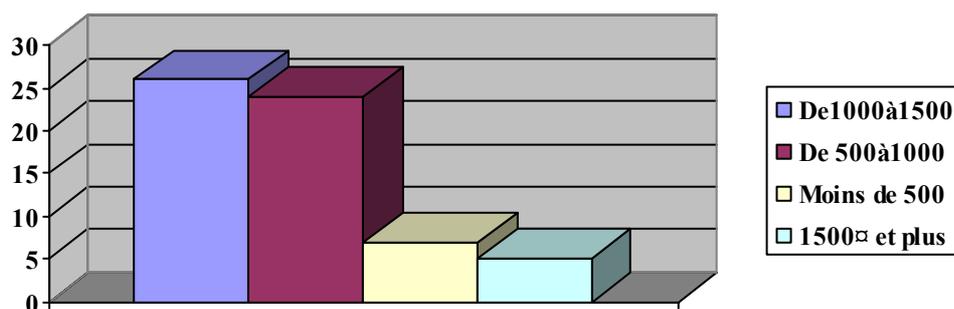
6- Les salaires

Les salaires dans le secteur sont proches des chiffres de la moyenne nationale. Dans l'échantillon pris en compte dans ce suivi, il faut néanmoins noter l'importance des salaires proches, voire inférieurs au SMIC (1049€), 50% des salariés gagnent moins de 1000€ mensuel, 11,3 gagnent moins de 500€.

Salaire	Effectifs	%
De 1000e à 1500e	26	41,9
De 500e à 1000e	24	38,7
Moins de 500e	7	11,3
1500e et plus	5	8,1
TOTAL / répondants	62	100

Tableau n° 88

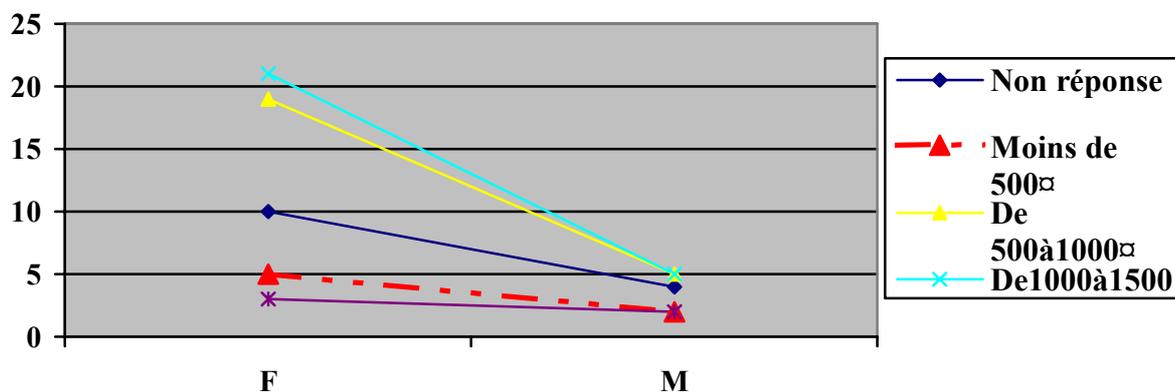
Graphique n° 50 : Salaire mensuel



Par ailleurs, les différences sont moins flagrantes si on intègre la variable sexe, mais la distribution laisse entrevoir un certain écart concernant les bas salaires : il y a moins de faibles salaires (moins de 500 €) chez les hommes.

	F	M	TOTAL
Non réponse	10	4	14
Moins de 500e	5	2	7
De 500 à 1000e	19	5	24
De 1000 à 1500e	21	5	26
1500e et plus	3	2	5
TOTAL	58	18	76

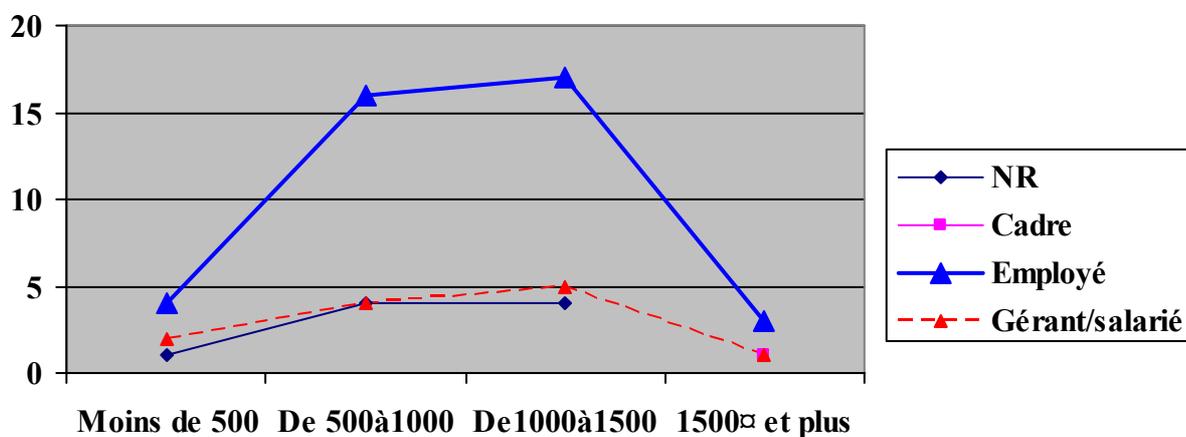
Tableau n° 89: le rapport entre sexe et salaire

Graphique n° 51: Les rapports salaire et sexe

De même la faible présence (dans l'échantillon) des cadres et des dirigeants accentue l'importance des salaires faibles ou moyens (un seul salarié s'est positionné comme cadre avec un salaire de plus de 1500€). En termes de salaire le statut de gérant/salarié n'est pas plus favorable que celui de simple employé.

	NR	Cadre	Employé	Gérant/salarié	TOTAL
Non réponse	7	1	5		14
Moins de 500e	1		4	2	7
De 500 à 1000e	4		16	4	24
De 1000 à 1500e	4		17	5	26
1500e et plus		1	3	1	5
TOTAL	16	2	45	12	76

Tableau n° 90

Graphique n° 52 : le statut de diplômé et le salaire

7 L'environnement professionnel

a- Le statut des employeurs

Le secteur dit « privé » constitue un élément important dans la description que font souvent les observateurs d'un secteur des activités équestres en développement.

Les chiffres dans le cadre de ce suivi traduisent cette réalité, en effet la progression de cette catégorie d'employeurs est constante pour présenter actuellement le statut dominant des employeurs dans l'environnement professionnel des diplômés.

Ceci confirme les différentes indications répertoriées dans cette présentation, auxquelles il faut ajouter l'importante place qu'occupent « les associations sportives », les autres structures restant très limitées.

Statut des employeurs	Effectifs	%
Entreprise privée	37	48,7
Association sportive	16	21,1
Non réponse	16	0
Service public de l'Etat	4	5,3
Autre	2	2,6
comité d'entreprise	1	1,3
TOTAL / interrogés	76	78,9

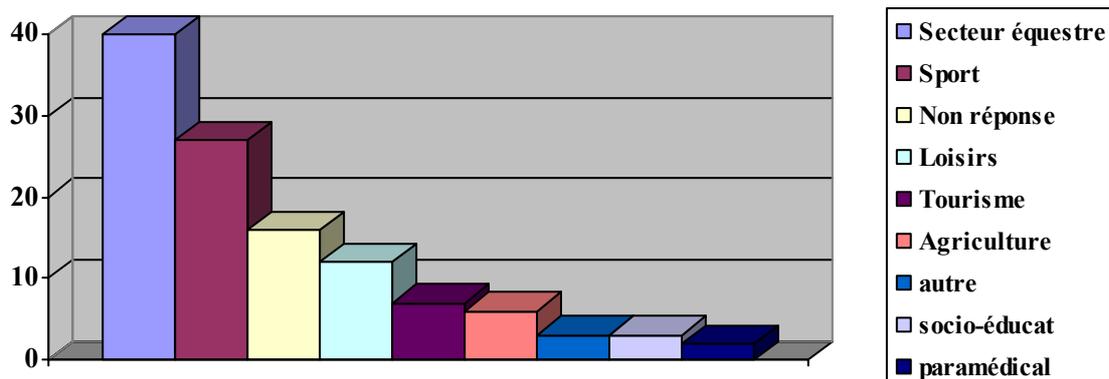
Tableau n° 91

e- Les secteurs d'activités

Cette « polarisation » a concerné aussi les activités et les champs d'intervention, l'on assiste certes à une certaine diversification, notamment avec le développement des activités liées aux loisirs, au tourisme, à l'agriculture, mais la référence au « secteur équestre » reste dominante.

Secteurs d'activités	Effectifs	%
Secteur équestre	40	52,6
Sport	27	35,5
Non réponse	16	0
Loisirs	12	15,8
Tourisme	7	9,2
Agriculture	6	7,9
autre	3	3,9
Socio-éducatif	3	3,9
paramédical	2	2,6
Environnement	0	0
TOTAL / interrogés	76	131,6

Tableau n° 92

Graphique n° 53: les secteurs d'activités

Cela étant dit, le positionnement de certains par rapport aux champs d'activités révèle, en fait l'importance de la diversification des champs d'intervention : le positionnement par rapport au secteur équestre induit dans certains cas la référence à un « outil » ou « un support » technique « novateur » pour favoriser le développement ou l'innovation dans un champ d'activité en développement (les loisirs, le tourisme, l'insertion sociale...).

Par ailleurs la considération des intitulés induit une diversification des emplois occupés(avec bien sûr la domination des intitulés liés au secteur équestre).

Tableau n° 93

Emplois Secteur équestre	Emplois secteur mixte(secteur intermédiaire)	Emplois Secteur Hors Equestre
Enseignante animatrice Enseignant animateur (2) Monitrice d'équitation (8) Moniteur d'équitation(4) Monitrice (4) Moniteur (2) Monitrice-Animatrice(2) Monitrice-Enseignement Enseignante(2) Enseignant(6) Enseignante dressage classique Enseignant d'équitation Monitrice-Secrétaire Cavalier soigneur(2) Cavalier soigneuse Cavalier professionnel Cavalier enseignant Cavalier groom Cavalier palefrenier soigneur Directrice poney club Gérante et monitrice de club	Gérant de société Associé d'exploitation agricole Directrice Chef d'entreprise Cogérance SARL Ingénieur Designer Travailleur indépendant Chef d'entreprise Salarié Viticulture	Agent de la fonction publique Infirmier Aide éducateur Employé de banque Conseiller ANPE Chèque Emploi Service Hôtesse de l'air

Conclusion de la deuxième partie

Le suivi des diplômés pose de façon sui generis la question de la formation : quelle est l'influence du diplôme obtenu dans le parcours professionnel du diplômé ?

Telle est la toile de fond de cette deuxième partie. Qui a été l'occasion d'esquisser une présentation associant à chaque fois observations quantitatives et réflexions qualitatives.

En tentant à chaque fois à rendre compte des variations du volume global de l'emploi selon les périodes et les principales variations qui sont susceptibles de l'expliquer : âge, sexe, date de l'obtention du diplôme...

Et la vision transversale des trois périodes plaide pour une amélioration progressive des conditions de l'employabilité des diplômés.

Une première phase, certes caractérisée par une augmentation des demandeurs d'emploi, mais avec une amélioration de l'employabilité.

En somme une évolution « contrastée », avec d'un côté :

- Une évolution du nombre des personnes en emploi (passant de 21 à 37) dont 25 dans le secteur équestre.
- Une augmentation des emplois stables, avec une nette augmentation des contrats CDI.
- Enfin, non seulement le nombre des diplômés entrant dans le secteur équestre est assez important dans la première période, mais la majorité d'entre eux resteront dans ce secteur.

Mais de l'autre côté une part importante de demandeurs d'emploi dont l'explication réside -en partie- dans l'importance de profils sociaux qui ne favorisent pas « l'insertion professionnelle » :

- **Des diplômés jeunes (à peine sortis du système scolaire)**
- **Sans expérience professionnelle**
- **En majorité des femmes**

A ce sujet, on peut parler « d'une phase de transition », une présentation qui fait de « l'insertion professionnelle » un processus complexe qui associe diplôme acquis et situation individuelle.

D'autant que « neuf mois après » les changements sont notables, la progression de l'employabilité des diplômés se confirme, pour se transformer en une réelle tendance lourde, révélatrice de faits significatifs concernant l'évolution du secteur des activités équestres.

Qu'on peut synthétiser sans réduire par la notion « de la diversification » qui induit une réelle transformation des rapports de travail, des situations professionnelles et des environnements professionnels.

Qu'il s'agisse de la situation professionnelle désormais caractérisée par l'augmentation des temps complets et les contrats CDI ...

De même concernant l'environnement professionnel progressivement s'est confirmée la place du secteur des activités équestres en tant que secteur dominant, auquel sont souvent associés d'autres champs d'activités qui viennent au demeurant confirmer la tendance à la diversification : comme les loisirs, le sport, l'agriculture, le tourisme... A cela il faut ajouter l'augmentation des employeurs à statut privé.

Cette deuxième phase permet déjà de repérer certains éléments concernant la situation d'emploi et les modalités d'accès à l'emploi dans le secteur des activités équestres.

On note une « pérennisation » des emplois des diplômés, un constat qui conforte le discours sur la professionnalisation de l'encadrement dans le secteur des activités équestres (à l'instar d'autres secteurs de la jeunesse et des sports).

La confirmation d'une dynamique territoriale dans la répartition des emplois dans le secteur des activités équestres qui favorise non seulement le développement rural, mais contribue à l'échange entre les espaces ruraux et urbains .

Les tendances observées 9 mois après se confirment dans « la période actuelle », avec un taux d'employabilité assez important (80%), mais néanmoins un chiffre de demandeurs d'emploi relativement important (plus de 15%).

Une situation qui touche :

**Des jeunes (11 ont moins de 30 ans),
En majorité les femmes (8 sur 12),
Et concerne le plus souvent des diplômés titulaires de BEES 1 dans
les options les plus dominantes (6CSO et 3 poney)
Les diplômés de la Picardie, qui constituent le contingent le plus
important du total des demandeurs d'emploi (8 sur 12)**

Il faut à ce sujet rappeler que le suivi des diplômés permet certes de voir quelle place occupe le diplôme dans le parcours professionnel d'un individu ou d'un groupe, par contre cette approche ne peut rendre compte de l'évolution du marché de l'emploi, qui plus est dans un secteur des activités équestres de plus en plus diversifié.

La question de l'employabilité des diplômés est ainsi tranchée, reste que la problématique des tendances d'accès à l'emploi dans le secteur relève d'une question plus large.

Du fait, cela soulève la critique pour ainsi dire récurrente concernant les limites de la démarche du suivi des diplômés, qui pour être vraiment utile doit être adossée à une réelle étude du marché de l'emploi.

CONCLUSION GENERALE ET PERSPECTIVES

La question du suivi, suscite indubitablement un certain intérêt à l'heure où la question du chômage occupe les esprits. La place du suivi à ce titre est primordiale : élément d'un bilan, le suivi est censé fournir des repères d'évaluation et par une vision prospective permettre d'affiner les stratégies futures.

La démarche cherche à comprendre les rapports entre parcours professionnels et cursus de formation, une préoccupation qui revêt un certain intérêt à l'heure où se déploient des initiatives concernant la refonte des cursus de formation dans le champ de la jeunesse et des sports.

La question au demeurant est de voir comment se combinent profils sociaux et cursus de formation pour influencer sur les itinéraires professionnels ?

Le suivi a concerné les diplômés du BEES 1 activités équestres en Picardie entre 1999 à 2004, en termes de profil l'échantillon suscite plusieurs observations :

D'abord, le nombre de diplômés ayant un statut d'étudiant avant l'entrée en formation ; à cela il faut ajouter le peu de personnes en emploi avant l'entrée en formation, qui plus est dans le secteur des activités équestres (7 sur 21)

Ensuite l'importance des femmes dans le groupe, un constat qui confirme des observations déjà indiquées dans d'autres études,

Enfin, l'importance des jeunes dans le groupe, avec un niveau de formation assez homogène (le bac comme niveau dominant)

La prise en compte des profils dans le cadre d'un suivi induit l'intégration « de l'incertitude » que suppose la double perspective : considérer les atouts

qu'est censé apporter un diplôme professionnel, sans pour autant ignorer les spécificités liées à des itinéraires individuels.

Le tableau dressé dans les quatre périodes laisse entrevoir des situations professionnelles et non professionnelles évoluant entre un contexte économique, les spécificités d'un cursus de formation professionnel, et des réalités individuelles.

Les multiples des tableaux et des courbes représentant des situations évoluant au gré des variables sociologiques : sexe, âge,des marquants qui sont susceptibles de laisser entrevoir des réalités « professionnelles » et « sociales » forcément diverses et pour le moins complexes ; dont il s'agit de dresser « un portrait » en quatre « temps » en quatre tableaux avec pour chaque période des moments forts et des repères comparatifs donnant sens aux réalités.

Situation du diplômé avant la formation	Après la formation		9 mois après		actuellement	
Etudiant (Effectif : 35)	Etudiant	6	Etudiant	1	Etudiant	2
	Demandeur d'emploi	17	Demandeur d'emploi	2	Demandeur d'emploi	5
	En emploi	3	En emploi	26	En emploi	25
Demandeur d'emploi (Effectif :21)	Demandeur d'emploi	11	Demandeur d'emploi	3	Demandeur d'emploi	4
	En formation	0	En formation	0	En formation	1
	En emploi	5	En emploi	16	En emploi	14

Tableau n° 94

Cette dimension concernant les trajectoires individuelles se complète par une vision générale concernant les réalités d'un secteur en développement. Reste que la réalité de l'emploi est pour le moins complexe, parce qu'elle porte sur :

Un groupe de diplômés dont la dispersion rend délicates des considérations territoriales (en termes de bassin d'emploi),

Un diplôme professionnel qui (dans sa configuration actuelle) favorise peu le rapport entre les options et les champs d'activités,

Des tendances d'évolutions diversifiées qui supposent d'interroger la situation de chaque champ d'activité (le tourisme, les loisirs, l'agriculture...)

Et pour cause les observations ont mis en lumière **la complexité des parcours individuels**, auxquelles il faut ajouter « le contexte » d'un secteur d'activité, certes en développement, mais dont la diversité croissante induit **une complexification des approches**, rendant inopérants les discours normatifs concernant « un secteur équestre ».

Et mettant en exergue certains des aspects les plus significatifs concernant les rapports entre « l'offre de formation » et un nouveau contexte, qui légitime au demeurant le discours relatif à la réforme des cursus de formation puisqu'il s'agit :

↳ **De répondre à la diversification des champs d'activités et donc de promouvoir une cohérence entre les activités développées et les offres de formation. On peut rappeler ici deux constats :**

D'un côté, le fait que le chômage touche en grande partie des diplômés dans les options les plus classique (CSO et poney),

De l'autre côté, le nombre très limité des diplômés dans des secteurs en développement, notamment le tourisme équestre...

Or , le discours ambiant plaide pour « la création de diplômes en fonction des situations professionnelles observées », (18) une évolution qu'est censée favoriser de nouveaux « cursus de formation » développés « au diapason » des opportunités d'emploi (19).

18- La rénovation des diplômes et des formations du ministère de la jeunesse et des sports, Délégation à l'emploi et aux formations.

19- En matière d'opportunités d'emploi, différentes études concernant le secteur du tourisme ont pointé le potentiel de développement en Picardie, étude OREF 2002.

